



**HAL**  
open science

**Cristoforo Spinola, un aristocrate génois à Paris de la fin  
du règne de Louis XV à la République. Relations  
artistiques, diplomatie et brassage d'affaires entre Gênes  
et la France**

Anne Perrin Khelissa

► **To cite this version:**

Anne Perrin Khelissa. Cristoforo Spinola, un aristocrate génois à Paris de la fin du règne de Louis XV à la République. Relations artistiques, diplomatie et brassage d'affaires entre Gênes et la France. Studiolo. Revue d'histoire de l'art de l'Académie de France à Rome, 2008, 6, pp.119-144. hal-00968113

**HAL Id: hal-00968113**

**<https://univ-tlse2.hal.science/hal-00968113>**

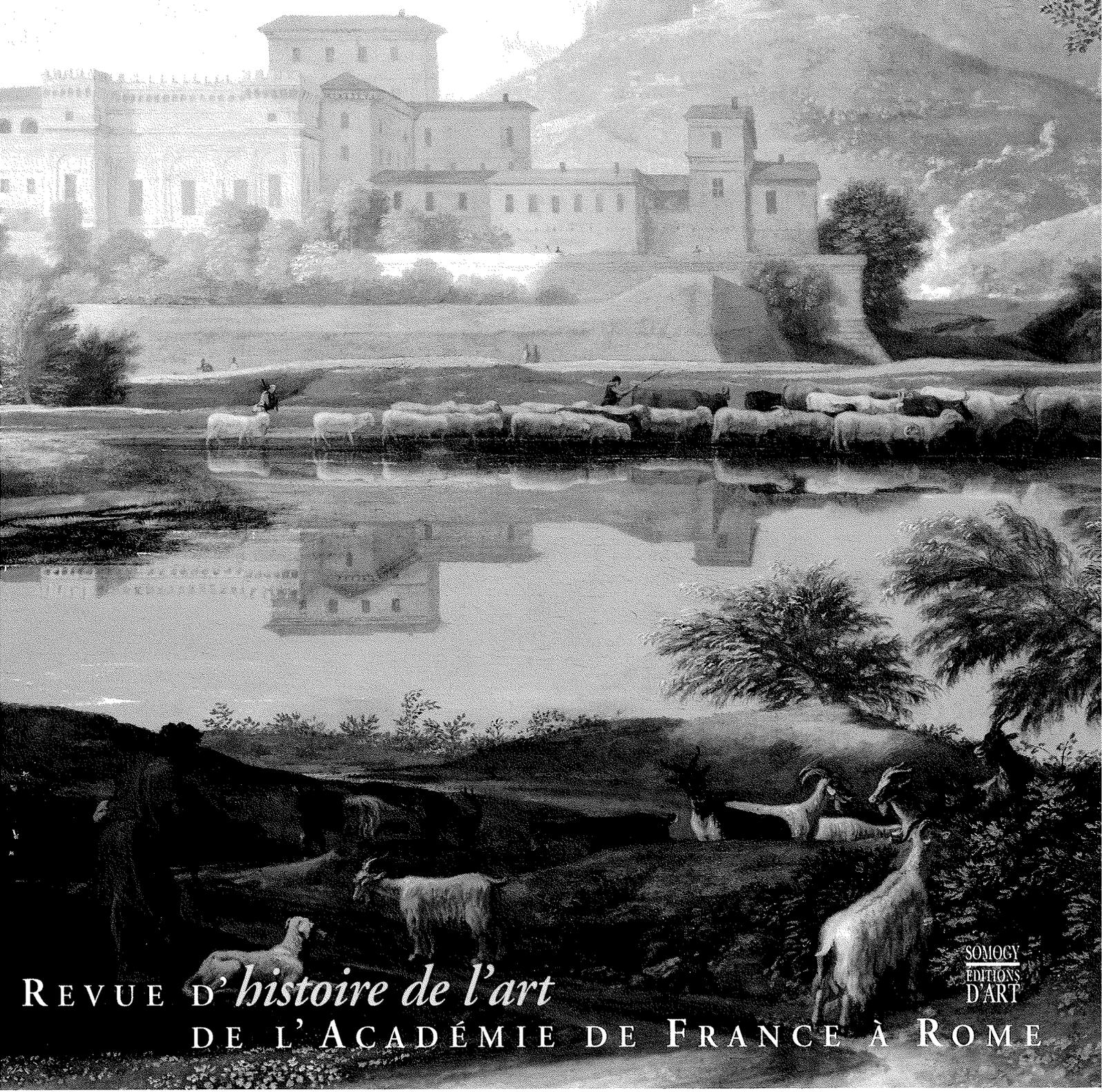
Submitted on 4 Jul 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

2008

# Stendhal



REVUE D'*histoire de l'art*

DE L'ACADÉMIE DE FRANCE À ROME

SOMOGY  
ÉDITIONS  
D'ART

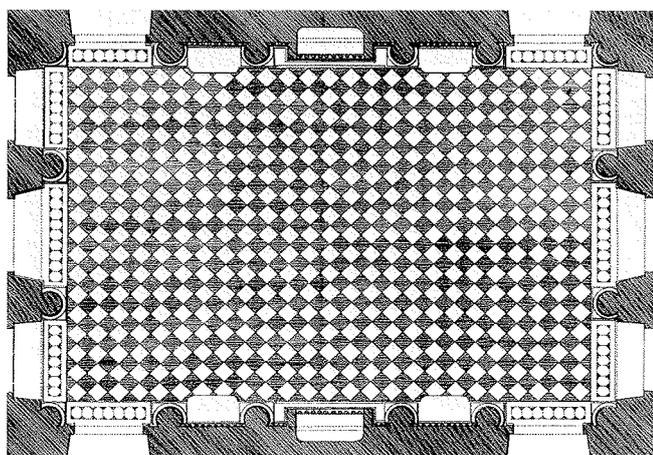
# *Cristoforo Spinola, un aristocrate génois à Paris de la fin du règne de Louis XV à la Terreur. Relations artistiques, diplomatie et brassage d'affaires entre Gênes et la France*

ANNE PERRIN KHELISSA

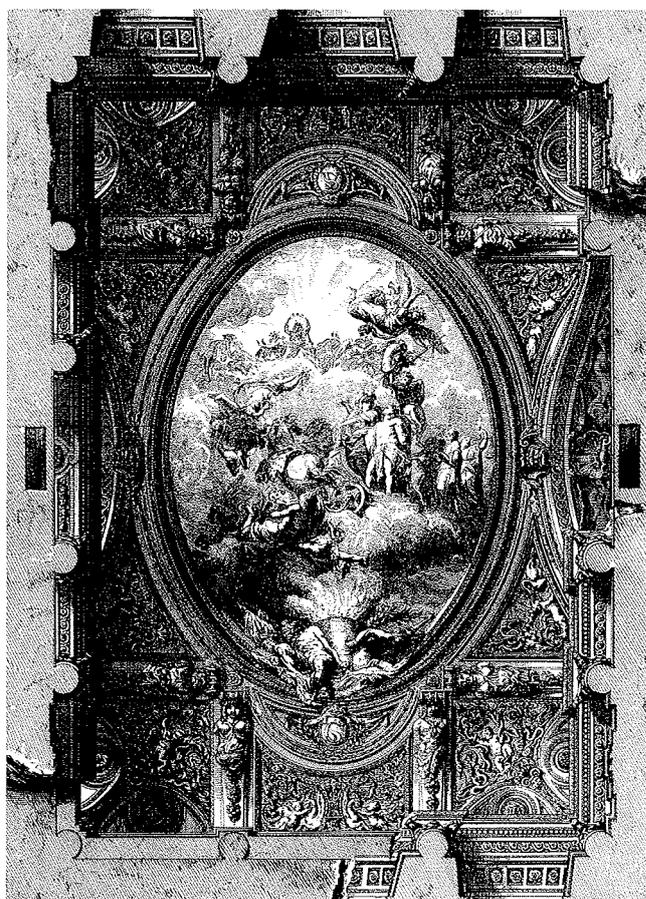
Cristoforo Domenico Maria Vincenzo Spinola di Luccoli (1743-1802) est tout d'abord présenté par les historiens comme une figure politique. De 1772 à 1792, il est ambassadeur à Paris, en tant que ministre plénipotentiaire de la République de Gênes, afin d'assurer la neutralité de sa patrie, après la cession de la Corse aux Français en 1768 et dans un contexte de conflits et de profondes mutations: l'Indépendance américaine, la Révolution française. Au fil d'une correspondance diplomatique dense, aujourd'hui conservée à l'Archivio di Stato de Gênes, il informe son gouvernement des événements français et internationaux<sup>1</sup>. Ces lettres officielles sont la source documentaire principale de quelques études historiques consacrées au personnage<sup>2</sup>. Pour les historiens de l'art, Cristoforo Spinola est connu comme le propriétaire du palazzo del Sole et, ainsi, l'un des commanditaires privés de Charles De Wailly<sup>3</sup>. En effet, en 1771, il demande à l'architecte français,

plus tard secondé par Andrea Tagliafichi, de restructurer et de décorer son palais situé strada Nuova. L'ouvrage devient vite célèbre, grâce à sa diffusion par des gravures

1. Louis Jean Desprez, *Architecture. Sallon. Plan. Suite du recueil de planches sur les Sciences, les arts libéraux, et les arts mécaniques, avec leur explication*, À Paris, Chez Panckoucke, 1777 (5<sup>e</sup> volume du Supplément de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert).



2. Louis Jean Desprez, *Architecture. Sallon. Plafond. Suite du recueil de planches sur les Sciences, les arts libéraux, et les arts mécaniques, avec leur explication*, À Paris, Chez Panckoucke, 1777 (5<sup>e</sup> volume du Supplément de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert).



de Louis Jean Desprez, publiées en 1777 dans le supplément de l'*Encyclopédie* (fig. 1-4)<sup>4</sup>. Cristoforo Spinola est en outre acquéreur d'objets de luxe dont beaucoup proviennent du marché parisien. Notre précédent article sur ses achats de porcelaines de Sèvres a certes confirmé le goût personnel du marquis pour ce type d'objets mais souligné également son rôle d'intermédiaire dans ce commerce<sup>5</sup>. Certaines livraisons sont manifestement réservées à des compatriotes pour lesquels il a passé commande à la Manufacture. Ces actions pour les aristocrates génois ne se limitent d'ailleurs pas au seul négoce de marchandises, il est désigné procureur dans maintes transactions financières (rentes sur la caisse des emprunts de l'Hôtel de ville, prêts concédés à des fonds publics ou à des particuliers).

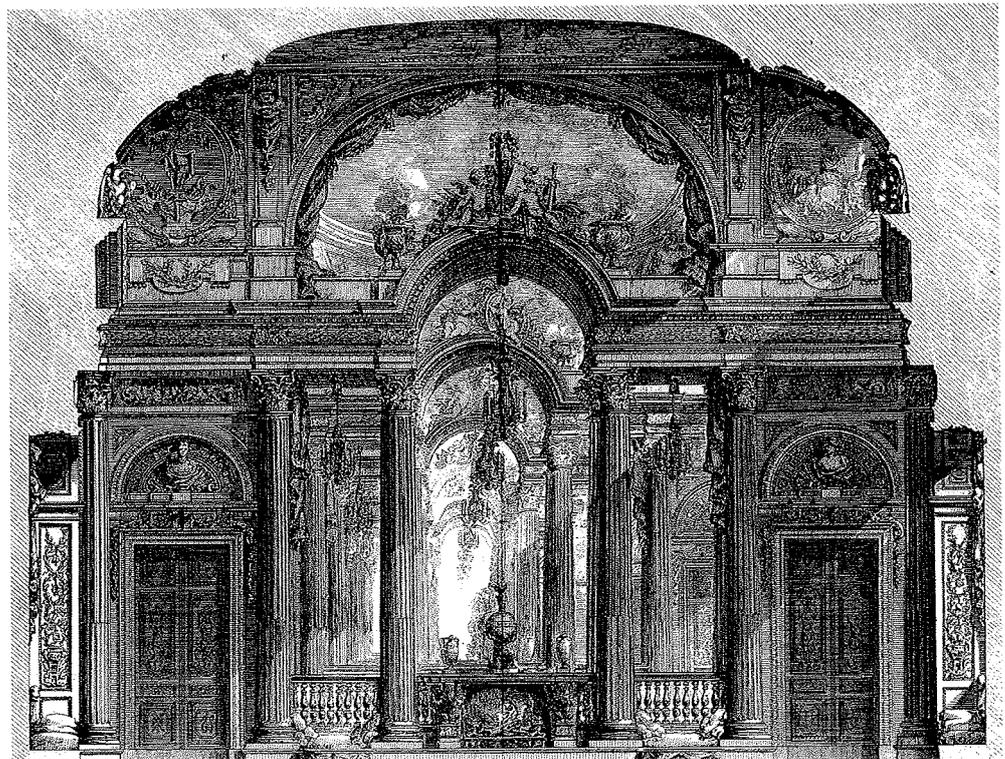
La mise au jour d'un *corpus* de documents d'archives nouveaux, cohérent sans être systématique, permet dans un premier temps de poser les jalons du séjour de Cristoforo en France, soit la période entre 1772 et 1792, tout en précisant plusieurs éléments de sa biographie et de sa généalogie. Elle révèle également ce qui constitue le fil conducteur de son parcours, à savoir un réseau de sociabilité tissé parmi les élites génoises et françaises, des relations durables, de natures variées, maintenues entre Gênes et la France. Cristoforo Spinola se place ainsi au cœur d'échanges artistiques, diplomatiques, commerciaux, financiers qui, loin d'emprunter des voies distinctes, fonctionnent en corrélation. Son intégration au cercle artistique parisien, sa participation à la production nationale se

conjuguent à ses ambitions sociales. Dans ce contexte, son mariage en seconde noce avec une aristocrate française devient l'évènement majeur autour duquel ses stratégies d'installation en France se catalysent. D'autre part, l'analyse des sources met en valeur l'épisode du chantier dirigé à Gênes par Charles De Wailly. Les lettres d'Andrea Tagliafichi à l'architecte français, étudiées et partiellement transcrites ci-après en Annexes, sont un outil complémentaire pour mieux comprendre les relations artistiques entre Gênes et la France, leurs modalités et leurs enjeux multiples.

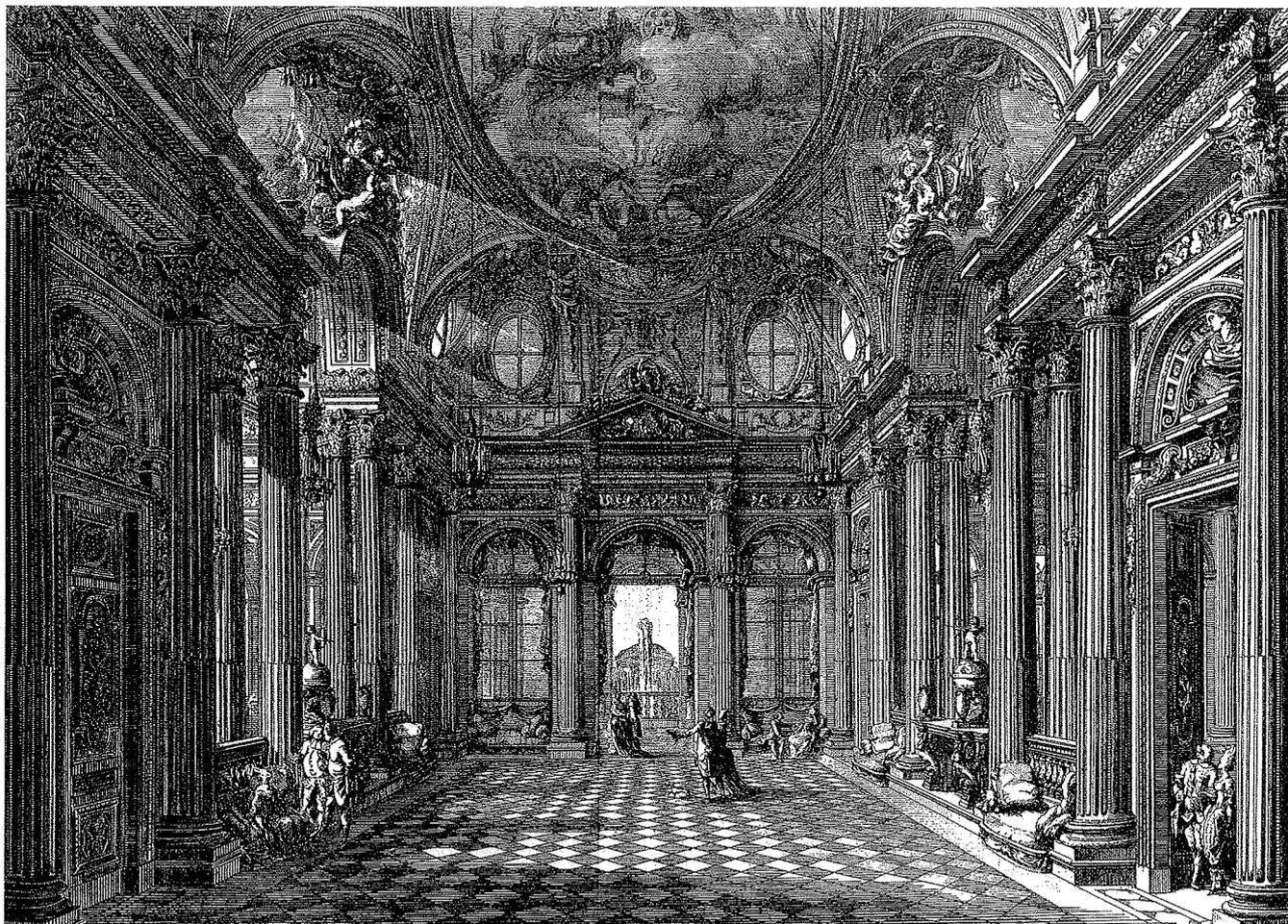
La reconstitution du milieu social et artistique de Cristoforo Spinola, à laquelle l'"amitié" entre Tagliafichi et De Wailly participe, est d'autant plus nécessaire que les circonstances historiques ont rendu impossible une observation directe des œuvres d'art et des objets de luxe jadis possédés par le marquis. Ses biens ont été vendus, dispersés ou séquestrés sous la Révolution; il meurt à Gênes en 1802, sans laisser de testament ni d'inventaire.

#### SES LIENS DE PARENTÉ AVEC DES FAMILLES ILLUSTRES DE GÈNES (SPINOLA ET DURAZZO)

Cristoforo Spinola est issu de la classe dominante de l'oligarchie génoise. Il doit son nom à une famille d'ancienne lignée, parmi les plus influentes de la République. Fils d'Agostino Spinola et de Teresa Pallavicini, il est inscrit



3. Louis Jean Desprez, *Architecture*. Coupe géométrale sur la longueur. Suite du recueil de planches sur les Sciences, les arts libéraux, et les arts mécaniques, avec leur explication, À Paris, Chez Panckoucke, 1777 (5<sup>e</sup> volume du Supplément de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert).



4. Louis Jean Desprez, *Architecture. Vue perspective sur la largeur. Suite du recueil de planches sur les Sciences, les arts libéraux, et les arts mécaniques, avec leur explication*, À Paris, Chez Panckoucke, 1777 (5<sup>e</sup> volume du Supplément de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert).

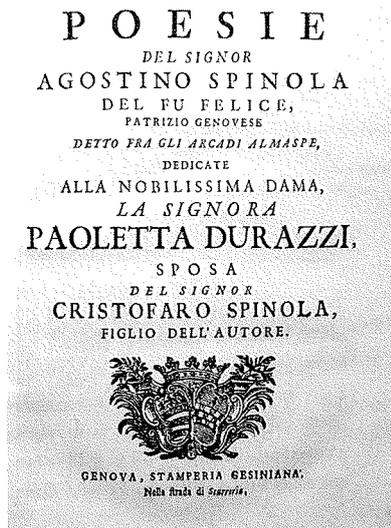
sur le Livre d'or de la noblesse en 1763<sup>6</sup>. L'année suivante, il épouse Paola Durazzo (1746-1773), fille du doge Marcello élu en 1767. Ce mariage avec une héritière de *nobiltà nuova* le place définitivement dans les sphères du pouvoir et de l'argent: à cette époque, les Durazzo concentrent en leur main une richesse considérable<sup>7</sup>. Pendant les premières années de son union avec Paola, Cristoforo Spinola loge chez son beau-père rue Balbi<sup>8</sup>. Carlo Giuseppe Ratti considère le palais de Marcellino (aujourd'hui palazzo Reale) comme "un des plus grands et des plus majestueux de la ville". Dans "un dei primi appartamenti", Cristoforo Spinola expose une collection riche de tableaux de maîtres anciens et d'artistes récents<sup>9</sup>.

Plusieurs témoignages contemporains glorifient les qualités de collectionneur et de mécène de l'entourage de l'aristocrate. Carlo Giuseppe Ratti adresse les dédicaces de ses ouvrages aux Durazzo: l'édition de 1780 de *l'Intrusione di quanto puo' vedersi di più bello in Genova in pittura, scultura ed architettura* rend hommage à Gerolamo Durazzo, le frère de Paola. Auparavant, la seconde édition

de 1768 des *Vite de' pittori, scultori, ed architetti genovesi* de Raffaello Soprani, *rivedute, accresciute, ed arricchite di note da Carlo Giuseppe Ratti*, est précisément dédiée à la première épouse de Cristoforo<sup>10</sup>. Selon l'auteur, le "bon goût" de Paola, son "amour envers les arts" lui viennent de ses ancêtres, son père avant tout qui, "à la magnificence la plus superbe, allie un discernement particulier dans la construction de ses palais majestueux"<sup>11</sup>. Marcello Durazzo est également le propriétaire des trois principaux théâtres de la ville, celui di Sant'Agostino, del Falcone et delle Vigne; en 1777, après l'incendie qui détruit le palais ducal, il est le député chargé, avec Agostino Lomellini, de désigner l'architecte de la reconstruction<sup>12</sup>. La famille du "très digne époux" de Paola s'est également illustrée comme protectrice des peintres, des sculpteurs et des architectes, "encourageant et décorant [ces artistes] de titres et d'honneurs".

La célébration du mariage entre Cristoforo et Paola donne lieu à plusieurs hommages, dont une publication

5. Agostino Spinola, *Poesie del Signor Agostino Spinola... detto fra gli Arcadi Almaspe dedicate alla nobilissima dama la Signora Paoletta Durazzi sposa del Signor Cristoforo Spinola...*, Genova, Stamperia Gesiniana, [17...]; Genova, Biblioteca Civica Berio, Sezione di Conservazione, F.Ant.Gen.B.265(2).



imprimée au seau des armes des deux familles réunies (fig. 5)<sup>15</sup>. Les *Poesie* de ce livret sont écrites par le père de Cristoforo Spinola, académicien mort brutalement, privant, dit-on, "la République littéraire d'un excellent *compositore*"<sup>14</sup>. La préface de l'imprimeur Martino Gesino constitue en réalité l'essentiel du texte. L'auteur glorifie les époux et leur *casata*. Il fait l'éloge de leurs futurs enfants, "vertueusement éduqués pour la piété, la patrie et le bien commun", selon des principes que défend le patriciat génois<sup>15</sup>. La libéralité au bénéfice d'institutions religieuses, la participation à l'alimentation du Trésor public, le soutien aux structures gouvernementales, sont des pratiques distinctives de la noblesse locale. Cette tradition qui fait intervenir des fonds privés dans le domaine public marque le comportement de Cristoforo Spinola, nous le verrons ultérieurement.

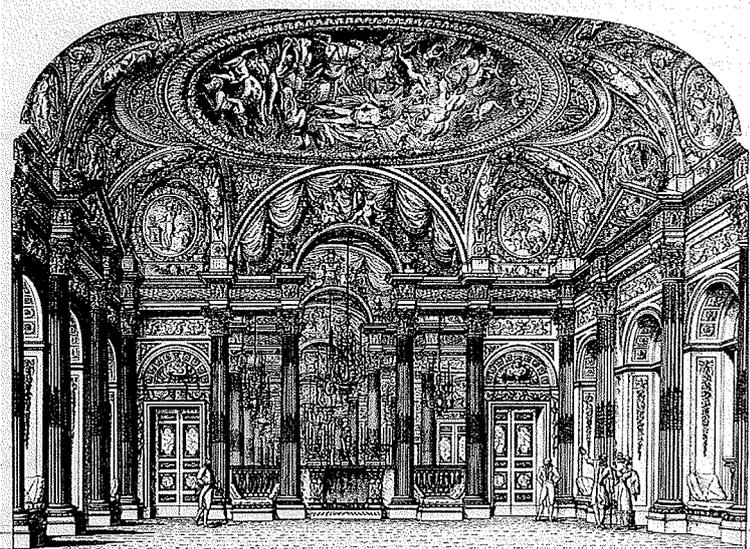
Le décès de Paola Durazzo, une année seulement après son arrivée en France, l'absence d'enfant de ce premier mariage, n'ont aucune répercussion sur la relation durable que Cristoforo Spinola garde avec la famille Durazzo<sup>16</sup>. Les documents consultés à l'Archivio Durazzo mettent Gian Luca Durazzo sur le devant de la scène: Cristoforo Spinola multiplie avec lui les affaires financières et commerciales mais il correspond en même temps avec son frère, Giacomo Filippo III Durazzo<sup>17</sup>. Les deux Durazzo sont fils de Marcello II Durazzo, le cousin du beau-père de Cristoforo.

#### SA RENCONTRE AVEC CHARLES DE WAILLY ET SA COMMANDE DU DÉCOR DU PALAZZO DEL SOLE

Même si le chantier du palazzo del Sole se prolonge après le départ de Cristoforo Spinola en 1772, il représente une sorte de préambule au séjour parisien. Il est une première prise de contact avec Charles De Wailly que le noble retrouve et côtoie une fois dans la capitale

française. Caterina Olcese Spingardi a récemment consacré plusieurs articles à l'histoire de ce palais situé strada Nuova et détruit lors du bombardement de la ville en octobre 1942 dans lesquels elle met en valeur la période de restructuration ordonnée par Cristoforo Spinola (1771-1779), ainsi que la phase suivante, lorsque Domenico Serra achète l'édifice, y compris son ameublement, qu'il continue d'enrichir (fig. 6-7)<sup>18</sup>. De nouveaux documents permettent aujourd'hui de préciser certaines données factuelles<sup>19</sup>. Ils ouvrent également de nouvelles pistes quant aux procédés d'élaboration et de fabrication des œuvres, tout en reposant la question de la nature des échanges entre les différents acteurs de l'épisode.

L'expérience de Charles De Wailly à Gênes tient une place centrale dans l'histoire de l'architecture locale de la seconde moitié de XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>. Elle sonne l'émergence du retour à l'Antique dans un contexte encore tardivement marqué par la survivance du rocaille et témoigne de l'évolution professionnelle de l'architecte, désormais à la tête du chantier, devant le peintre qui le dominait jusqu'alors. Dans les faits, Charles De Wailly n'effectue que de brefs passages dans la cité ligure, les deux premiers en 1771 et 1772, sur le chemin entre Paris et Rome<sup>21</sup>. Le 16 décembre 1771, il rencontre Cristoforo Spinola; quatre mois plus tard, il lui remet les dessins du projet pour le salon, immédiatement acceptés. Pierre Adrien Pâris l'a aidé à mettre au net ces dessins, en particulier une coupe du salon ainsi qu'un plan de plafond<sup>22</sup>. Dès juin 1772, sur les recommandations du commanditaire, il confie l'exécution du chantier à Andrea Tagliafichi, qu'il oriente pendant la durée des travaux, soit huit années. François Antoine Callet réalise la grande peinture ovale du plafond représentant l'*Apothéose d'Ambroise Spinola* et Philippe de Beauvais exécute les sculptures décoratives (cariatides, bas-relief). La répartition des tâches entre les deux architectes est donc instituée comme suit: De Wailly est le concepteur de la structure architecturale et du décor, il fournit à ce titre des dessins que Tagliafichi doit "mettre en œuvre". La tâche nécessite souvent une étape intermédiaire où Tagliafichi réalise des dessins d'exécution tirés du projet initial. La circulation des dessins entre Paris et Gênes ne se limite pas à celle de modèles ou de projets, De Wailly demande des copies de l'œuvre une fois achevée, ce qui explique qu'il existe plusieurs versions d'un même travail. Le 15 juin 1777, Tagliafichi fait visiter à Louis Jean Desprez le salon; tous admirent ce décor excepté la peinture de Callet qu'ils désavouent. Le peintre choisit un support en toile, marouflé sur la paroi, procédé qui a pu déplaire au Génois, familier depuis des siècles du *grande affresco*<sup>23</sup>. Le 25 mai 1778, Gian Luca Durazzo, alors chargé des affaires de Cristoforo à Gênes, adresse une lettre à Charles De Wailly où il écrit: "le Sallon de M[onsieur] de Spinola fait le meilleur effet, la dorure et le fond lapis font très bien. La partie supérieure est bien avancée, nous allons placer les glaces d'en haut,



6. Giuseppe Berlendis, *Vue du salon du palais de Cristoforo Spinola (puis Serra)*, *Raccolta delle migliori fabbriche ed ornamenti della città di Genova* (Planche XXXII), Milano, 1828; Genova, Biblioteca Civica Berio, Sezione di Conservazione, Rari C.75.

j'espère que dans six mois, tout sera fini"<sup>24</sup>. Le 6 juillet 1778, Tagliafichi confirme l'information à l'architecte français: "le salon du Seigneur Spinola, le plafond est presque entièrement doré, on place désormais les miroirs des frontons semi-circulaires, au dessus des corniches". La date à laquelle sont envoyés ces deux courriers signifie que les gravures de la *Suite du recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques* de 1777 donnent un état du salon plus avancé qu'il ne l'est en réalité (fig. 1-4)<sup>25</sup>. La planche 3 suggère notamment que l'ensemble des glaces et des lustres est déjà disposé (fig. 3). Ce n'est pas l'unique fois que De Wailly procède de la sorte; des vues de la nouvelle Comédie française, actuel théâtre de l'Odéon, paraissent en 1777 dans ce même volume alors que les travaux n'ont pas encore débuté. *L'Encyclopédie* est un outil publicitaire qui promeut les créations de l'artiste et facilite l'avancement de certains de ses projets. Elle constitue dans le cas précis un atout supplémentaire à l'égard du commanditaire: le nom de Spinola est à présent associé, à une échelle internationale, à la création d'un décor "sans contredit un des plus beaux qu'il y ait en Europe"<sup>26</sup>. La réputation du Génois est établie quoiqu'il puisse advenir du palais. D'ailleurs, déjà en 1778, les démarches pour la vente de l'édifice sont engagées. L'acte notarié du 21 septembre 1779 donne l'estimation du bien immobilier ainsi que des "mobili, apparati ed ornamenti" intégrés au lot. Sont décrits maints objets et matériaux restés inutilisés au cours du chantier, "des feuilles d'or pour terminer les dorures des stucs et autre, des miroirs, décors, caisses de glaces, bronzes en partie dorés, en partie à dorer, diverses statues de marbre qu'il reste



7. Alfredo Noack (attribué à), *Vue du salon du palais de Cristoforo Spinola*, c. 1880-1895, Genova, Archivio Fotografico del Comune di Genova.

encore à disposer [...] des tapis neufs pour couvrir les sols de la grande salle, des salons et des cabinets [...] diverses tables et trumeaux dorés, diverses plaques de marbre [...] nombreux vases [...]"<sup>27</sup>. Cette vente précède de dix mois seulement la signature du contrat de mariage entre Cristoforo Spinola et Gabrielle de Lévis, sa seconde épouse. L'histoire du palais génois de Cristoforo pose la question des ambitions personnelles et des stratégies matrimoniales du marquis. Avant la mort de Paola Durazzo en 1773, le palazzo del Sole se présente comme le futur lieu de résidence du couple et des descendants qu'il espère. À la suite de ce décès, Cristoforo garde l'édifice et décide d'en poursuivre les travaux. Dans quel but? À partir de quand l'ambassadeur forme-t-il le projet d'épouser une aristocrate française et de s'installer durablement en France? La possession de ce palais joue-t-elle en faveur de la conclusion de cette union qui demande au prétendant de remplir plusieurs conditions adaptées au statut des Lévis? Au préalable, interrogeons-nous sur les enjeux que représente le palais pour les artistes qui le décorent.

#### DES AVANTAGES QU'EN A TIRÉS CHARLES DE WAILLY

Si le salon du palazzo del Sole connaît un fort impact dans l'histoire de l'architecture à Gênes, il tient une place non négligeable dans la carrière de Charles De Wailly. Il est tout d'abord sa première commande importante hors de France, à un moment où l'architecte français, associé à Marie-Joseph Peyre, ne s'est pas encore imposé sur le chantier de la Comédie française. La confusion dans laquelle est mené ce projet parisien lancé en 1767, les rebondissements d'ordre politique, financier, artistique qu'il connaît durent douze années, le début de la construction datant de mai 1779<sup>28</sup>. La direction des travaux à Gênes est d'autant plus appréciable que les moyens mis à disposition par le

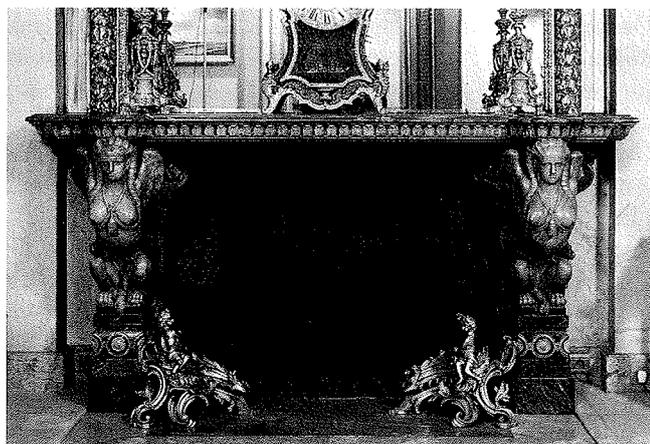
commanditaire sont grandioses. Dans plusieurs lettres écrites à Gian Luca Durazzo, Cristoforo Spinola exprime sa volonté de voir sa résidence décorée superbement, il évoque avec précision chacun des ornements prévus<sup>29</sup>. L'architecte de son côté, enclin à la réalisation de décors fastueux, fait part de la satisfaction qu'il éprouve de pouvoir exécuter "presque tout en marbre et bronze"<sup>30</sup>. Joseph Lavallée, dans sa *Notice historique sur Charles Dewailly*, publiée à la mort de l'architecte le 12 brumaire an VII (2 novembre 1798), fait du salon Spinola "le premier de ses travaux qui décida son immortalité, et qui, jeté dans l'Italie au milieu des chef-d'œuvres de deux mille ans, vint disputer à tant de monuments sa part des regards de l'Europe"<sup>31</sup>. La commémoration se fait sur le ton du panégyrique; il n'en demeure pas moins que De Wailly, toute sa vie, a tiré une certaine fierté de son œuvre. Il en demande des gravures afin de diffuser sa renommée hors de la Péninsule, il en conserve et expose chez lui des images. Le catalogue de la vente organisée chez Alexandre Joseph Paillet en 1788 recense, parmi les dessins, "la plupart sous glace et encadrés": "n° 110: le plan du plafond du sallon de Spinola, exécuté à Gênes sur les dessins de M[onsieur] de Wailly; n° 111: le grand oval qui représente Ambroise Spinola, conduit à l'Immortalité par Minerve, est dessiné d'après le Tableau de M[onsieur] Calais [Antoine François Callet]. La coupe du même sallon sur la longueur, autre coupe du même sur la largeur". Parmi les estampes, apparaissent les feuilles gravées à l'eau-forte du même salon par Louis Jean Desprez<sup>32</sup>. Notons que le livret mentionne également des tableaux de Giovanni Benedetto Castiglione, treize dessins de Lorenzo de Ferrari – "des décorations de chapelle, des plafonds, des ornemens de stucs, des tribunes, des points de vue d'architecture et des galleries" –, provenant d'Italie et "l'on en garantit l'originalité"<sup>33</sup>. La variété des peintres génois représentés dans la collection de Charles De Wailly, la présence notamment de tableaux de Domenico Fiasella ou de Giulio Cesare Procaccini, constituent une exception dans le panorama des cabinets de son temps, où l'école génoise se résume aux œuvres de Giovanni Benedetto Castiglione et de Valerio Castello<sup>34</sup>. La correspondance entre De Wailly et Tagliafichi déjà citée suggère qu'au moins trois des tableaux du Grechetto vendus en 1788 aient été procurés par Tagliafichi l'été 1778<sup>35</sup>. Dans une certaine mesure, l'architecte génois est un agent de diffusion de la peinture génoise en France. Cette correspondance fait également état de plusieurs fournitures envoyées par Tagliafichi à Paris, principalement des marbres de Carrare<sup>36</sup>. Le rôle d'entrepreneur du Génois est primordial en ce domaine.

Pour Charles De Wailly, la rencontre avec Andrea Tagliafichi, entremise par Cristoforo Spinola, dépasse largement le cadre du chantier à strada Nuova. Elle représente un avantage certain puisque l'architecte dispose à

présent d'un interlocuteur de choix (un professionnel et non un simple négociant), prêt à lui communiquer, outre les meilleures offres, des conseils techniques sur la qualité des marbres, leur adéquation ou non à certaines tailles. Tagliafichi peut surveiller sur place les carriers lors des opérations d'extraction et de débitage des blocs<sup>37</sup>. Il évite au maximum les pratiques frauduleuses des exploitants qui envoient fréquemment à l'étranger des marbres comportant des défauts, imperfections qui accroissent les risques de cassures. L'aide est précieuse car le commerce du marbre est une entreprise coûteuse et laborieuse, en raison des moyens déployés pour le transport<sup>38</sup>. La sélection attentive des blocs de pierre limite les détériorations éventuelles pendant le convoiement, l'épannelage réalisé à Carrare allège les cargaisons et, conséquemment, en diminue les coûts. Enfin, par sa position géographique, Tagliafichi est aux premières loges des carrières toscanes ce qui favorise la diligence dans le traitement des commandes. Entre le 3 septembre 1775 et le 31 janvier 1779, trois livraisons majeures sont confiées à Tagliafichi, en plus de celles faites aux sculpteurs Augustin Pajou, Jean-Baptiste Pigalle, aux architectes Jacques Germain Soufflot, Claude Billard de Bélisard (parfois écrit Bellisard). La première livraison concerne huit pilastres et huit piédestaux avec leur corniche, destinés à Marc René de Voyer d'Argenson, et dont Tagliafichi dresse la facture en septembre 1775. La date est tardive pour rapprocher cette commande de la fabrique de l'hôtel plus connu sous le nom d'hôtel de la Chancellerie d'Orléans: les travaux ont débuté sous la conduite de Charles De Wailly en 1761 et en 1774, William Chambers a déjà exécuté des dessins des vues des façades, de la cour, du vestibule et du salon<sup>39</sup>. La décoration intérieure du château des Ormes, réalisée par De Wailly pour le même commanditaire, se poursuit quant à elle jusqu'en 1778. Cette résidence élevée au bord de la Vienne, proche de Châtellerault, est conçue comme "un édifice à l'Italienne" avec, dans la cour, une colonnade dorique sans base et, à l'intérieur, un vaste salon de musique circulaire revêtu de marbre<sup>40</sup>. En décembre 1776, la seconde livraison de marbres de Carrare, vingt-deux colonnes avec leur base et chapiteau, peut être vouée au même château. À cette date, Charles De Wailly construit simultanément la maison d'Augustin Pajou, rue de la Pépinière, au faubourg Saint-Honoré<sup>41</sup>. Deux ans plus tard, l'architecte élève la sienne de façon mitoyenne. Même au faite de leur carrière, il reste peu probable que des artistes, pour des raisons d'argent et de bienséance, se soient réservés une telle livraison. La troisième fourniture enfin, une grande cheminée, est particulièrement intéressante car elle met en lumière les procédés utilisés par De Wailly dans sa pratique des arts décoratifs ainsi que les modes de transmission des modèles. Au printemps 1777, il est question pour la première fois de la commande d'une cheminée que l'architecte français souhaite "semblable à celle du marquis

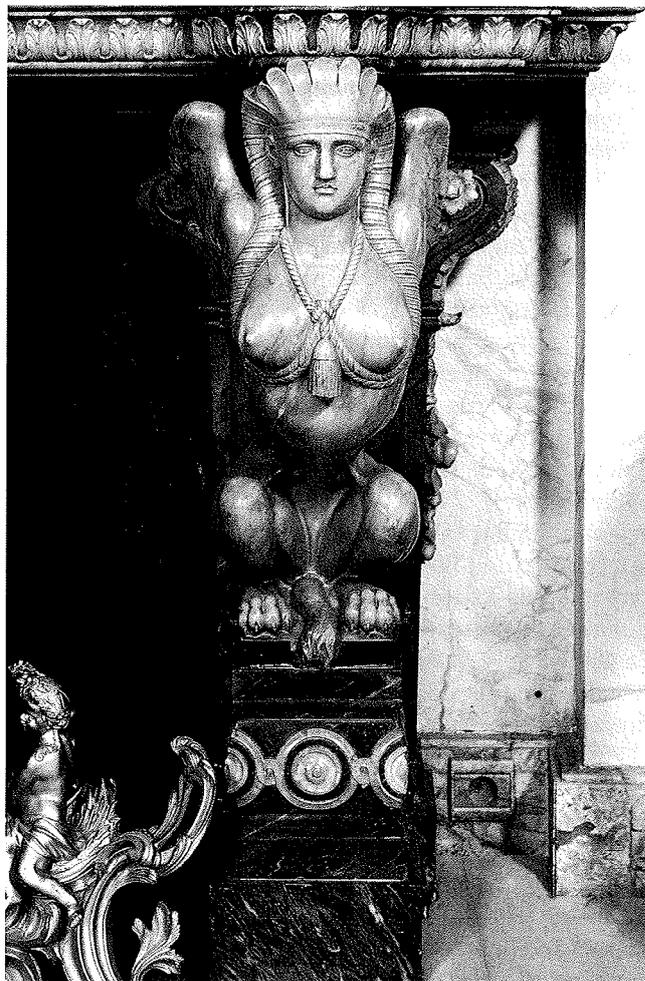
Spinola". Elle doit comporter, la lettre du 13 juillet 1777 le décrit précisément, des "chimères, guirlandes de fruits et autres ornements en marbre blanc statuaire, et la tablette, consoles et piédestaux qui supportent les chimères en marbre bleu turquin, sans que les corniches ne soient sculptées, mais, au contraire, lisses". Afin de répondre à cette requête, Tagliafichi souhaite réaliser un moulage en plâtre des statues de sphinges pour les remettre aux marbriers de Carrare. Selon lui, les artisans ne sont pas aptes à travailler d'après le seul dessin en deux dimensions du modèle. Le 28 juillet 1777, puis le 4 août suivant, Tagliafichi demande ainsi à De Wailly d'obtenir une autorisation écrite de la main de Cristoforo Spinola lui permettant d'accéder à son palais strada Nuova. Le 8 septembre 1777, la commande à Carrare est dite passée "en conformité avec le petit dessin transmis" de Paris, c'est-à-dire d'après le projet envoyé par De Wailly<sup>42</sup>. Le choix des matériaux a évolué sur la recommandation des artisans toscans qui redoutaient que le marbre blanc statuaire, travaillé finement au trépan pour le détail des ornements, ne se casse. Le jaune de Sienne est utilisé pour les ornements, le vert de Polcevera pour le socle, le *bardiglio* (bleu turquin) pour la tablette. La polychromie obtenue s'avère remarquable. On ne sait pas si Cristoforo Spinola a finalement donné son accord pour le moulage des sphinges; en tout cas, il reste favorable aux travaux de Tagliafichi comme s'en réjouit l'architecte dans un courrier du 22 septembre 1777. La réutilisation de modèles, conçus seul ou en collaboration avec d'autres (Pajou notamment), parcourt le travail de décorateur de Charles De Wailly<sup>43</sup>. À plusieurs reprises tout au long de sa carrière, Charles De Wailly emploie le motif de la sphinge, inspiré à l'origine des planches du recueil de Giovanni Battista Piranesi, *Diverse maniere d'adornare i cammini* (Rome, 1769)<sup>44</sup>. Pour quel décor Charles De Wailly prévoyait-il cette cheminée aujourd'hui visible dans un bureau du Sénat situé au rez-de-chaussée du pavillon est,

8. Charles De Wailly, *Cheminée*, après 1777, Paris, palais du Luxembourg, siège du Sénat.



entre la salle dite "du Livre d'Or" et l'ancienne chapelle (fig. 8-9)<sup>45</sup>? La question reste ouverte mais l'on sait qu'il en est détenteur à sa mort puisque sa veuve, moins de quatre mois après son décès, demande à Jean François Chalgrin de l'acquérir avec d'autres pièces de marbre. Dans une lettre adressée le 21 ventose an VII (11 mars 1799) au chef du bureau des dépenses du ministère de l'Intérieur, Chalgrin, alors chargé du remaniement de l'ancien palais du Luxembourg, réclame qu'un acompte de 6 000 francs soit expressément versé à Adélaïde Flore Belleville car, explique-t-il "je n'ai eu les marbres qu'à cette condition et au prix de plus de moitié au dessous de leur valeur"<sup>46</sup>. L'acquisition "aussi avantageuse qu'on peut le désirer" est destinée au "service du palais directorial". La veuve concède les marbres au prix de 15 269 francs et 29 centimes soit "la moitié de ce qu'ils ont coûté à feu son mari" car elle a besoin d'argent pour régler les affaires de la succession<sup>47</sup>. En outre, elle projette de racheter la maison de la Pépinière, vendue par De Wailly lui-même sous la Révolution; le

9. Charles De Wailly, *Cheminée* (détail), après 1777, Paris, palais du Luxembourg, siège du Sénat.



contrat est signé quelques mois plus tard, le 2 thermidor an VII (20 juillet 1799), avec Bernard Jacques Foubert<sup>48</sup>. Un "Etat des statues et autres objets de marbre appartenants, au Sénat conservateur" dressé en l'an XI (1802-1803) mentionne, sans le localiser avec précision, un "salon De Wailly" composé de "huit demie colonnes et quatre quarts de chambranles de portes et croisées, de socles et tablettes de balustrades, le tout en marbre blanc veiné; un double socle de bleu turquin avec figures et ornements de jaune antique"<sup>49</sup>. L'installation de la cheminée telle qu'elle est visible actuellement date d'une intervention de l'architecte Pierre Thomas Baragüey en 1817<sup>50</sup>.

### SON PATRONAGE À ANDREA TAGLIAFICHI

Les faveurs de Cristoforo Spinola à l'égard de Tagliafichi sont nombreuses, la première étant de le placer comme collaborateur de Charles De Wailly sur le chantier de son palais génois, la seconde de l'inviter à ses frais à Paris. Pour faire avancer les travaux par le biais d'une concertation directe entre les deux architectes, mais aussi dans l'intention de favoriser l'ascension professionnelle de Tagliafichi, l'ambassadeur le fait venir dans la capitale française en 1774. Dans une lettre à Gian Luca Durazzo, le marquis espère que son protégé s'en retournera ensuite "tout francisé. Alors, [ajoute-t-il] les Génois le considéreront tel un homme de distinction et passeront outre ses origines artisanales"<sup>51</sup>. Cristoforo Spinola l'introduit auprès de clients et de collaborateurs potentiels. Tagliafichi se rend sur le chantier de l'hôtel de Monaco, rue Saint-Dominique. La propriétaire, Maria Caterina Brignole-Sale, vient de faire appel à Alexandre Théodore Brongniart pour les aménagements aussi bien extérieurs qu'intérieurs<sup>52</sup>. Elle est, depuis 1770, épouse séparée de corps et de biens d'Onorato III Grimaldi, prince de Monaco, qu'elle laisse seul sous le toit conjugal, non loin de là, au somptueux hôtel Matignon<sup>53</sup>. Le 19 décembre 1773, la princesse acquiert la parcelle et ses bâtiments car ils sont situés à deux pas du palais Bourbon et de l'hôtel de Lassay, propriétés de son ami intime Louis Joseph de Bourbon, prince de Condé, avec qui elle se marie en 1798, pendant son émigration. Tagliafichi, présent au moment des travaux, a pu dessiner des croquis des projets en cours et s'informer des dernières nouveautés dans le domaine de l'architecture et du décor. Cristoforo Spinola projette également une visite chez Madame Geoffrin mais, le sachant peu préparé aux mondanités, mal exercé aux politesses de cette société, il redoute de le voir inconvenant, mangeant avec la même fourchette tout un repas<sup>54</sup>! Le marquis déplore un manque d'éducation généralisé à d'autres confrères génois de Tagliafichi. Sa réserve montre en contrepartie la pleine appropriation, par Cristoforo Spinola, des règles

et des codes de la société parisienne qu'il côtoie depuis deux ans. En 1773, De Wailly a déjà exposé au Salon trois dessins du palais, l'année suivante, la présence en France de Tagliafichi contribue à la diffusion de l'œuvre qui profite aussi bien à l'artiste qu'à son commanditaire. À Paris, Tagliafichi rend compte de l'avancement des travaux génois; de retour à Gênes, il devient le porte-parole des découvertes architecturales parisiennes, auxquelles le palais de Cristoforo fait référence.

En dépit du soutien de Cristoforo Spinola, Tagliafichi ne semble pas avoir pleinement tiré bénéfice de son séjour parisien. Il ne parvient jamais, sa vie durant, à obtenir la reconnaissance escomptée. C'est ce que laisse entendre l'architecte lui-même qui déplore constamment l'inertie locale en matière d'architecture, ainsi que le manque de discernement des commanditaires en ce domaine, au premier rang desquels Marcello II Durazzo<sup>55</sup>. Des déceptions, des rebuffades, notamment au concours du palais ducal en 1777, ponctuent la carrière de Tagliafichi, bien qu'il obtienne finalement des commandes honorables, pour les villas principalement<sup>56</sup>. Une fois le contact établi avec De Wailly, une fois les liens renforcés à Paris, il le sollicite continuellement par courrier. Le ton plaintif qui caractérise ses lettres donne du personnage une image négative, que sa faiblesse de caractère renforce: il redoute toute concurrence, ce qui lui vaut une brouille définitive avec son ancien ami Simone Cantoni; en 1777, même le passage à Gênes de Louis Jean Desprez est perçu comme une menace<sup>57</sup>. Ainsi l'"amitié" réciproque prêtée à De Wailly et Tagliafichi cache mal les écarts hiérarchiques qui les séparent et les rapports d'intérêts qui les lient. Les marques d'affection du filleul de l'architecte français transmises par son père Andrea n'y suffisent pas. Force est de constater, malgré les lamentations du Génois, que la relation profite aussi (surtout) à Tagliafichi. Tout d'abord, elle lui permet de se mettre au goût du jour en matière de décoration intérieure. Le 4 août 1777, Tagliafichi demande à Charles De Wailly de lui procurer du "papier peint imprimé coloré, Monsieur Desprez m'ayant suggéré [dit-il] qu'on en imprime aujourd'hui à Paris selon l'idée des décorations qui se font en stuc et qui, colorées, font assez bel effet, et qui coûte peu". Il s'agit des papiers produits par la manufacture de Jean-Baptiste Réveillon au faubourg Saint-Antoine. Ensuite, c'est un enjeu majeur, cet échange fait office de formation, celle que Tagliafichi n'a jamais eue<sup>58</sup>. Rapidement, l'architecte génois requiert les conseils de Charles De Wailly sur ses propres réalisations, il lui envoie des dessins pour qu'il lui donne son avis et lui suggère des modifications. Il souhaite également recevoir des dessins de l'artiste afin d'en faire des copies, cherche à connaître régulièrement les dernières tendances parisiennes. Enfin, l'"amitié" avec un architecte français,

dont la renommée est internationale, fonctionne comme un faire-valoir, une légitimation à l'étranger. Son désir de reconnaissance l'incite à rendre publique cette relation. Il officialise définitivement ses rapports avec la France en devenant membre correspondant de l'Académie royale d'architecture à Paris. Sur un coin de la lettre que Tagliafichi envoie à De Wailly le 13 juillet 1777, il griffonne en français: "Monsieur, Dans mon séjour à Paris, il y a près de trois ans, ayant eu L'h[eur] de faire la connaissance de plusieurs membres de votre illustre Académie, j'osais former le désir d'en être associé. Pourrois-je espérer M[onsieur] sur vos indulgentes bontés pour la place d'associé que je sais vacquante. À défaut des talents éminents qu'il me faudrait pour mériter cet honneur, voudriez-vous bien agréer tout le zel [sic] que j'apporterois à vous dans une experte correspondance pour satisfaire aux objets qu'il vous plairoit me commettre"<sup>59</sup>. À la suite de plusieurs lettres de sollicitation envoyées à Jean François Chalgrin, Jean Rodolphe Perronet, Jacques Gondoin et d'autres Tagliafichi est reçu. Les *Avvisi* attestent son inscription le 21 mars 1778, l'*Almanach royal* l'inscrit en 1779, attestation que Tagliafichi s'impatientait déjà de recevoir le 8 septembre 1777 et dont il bénéficie jusque dans l'*Almanach national* de 1793<sup>60</sup>. Entre temps, le 31 décembre 1778, toujours sur la recommandation de Charles De Wailly, Tagliafichi intègre l'Accademia Ligustica qui l'avait jusqu'alors ignoré<sup>61</sup>. D'après le fonds de correspondances consulté, à partir de 1779, les échanges entre les deux architectes s'étiolent. Le 31 janvier, la supplication de Tagliafichi d'obtenir une réponse de son correspondant semble être la dernière; parallèlement, la procédure pour la vente du palais de Cristoforo Spinola à Domenico Serra est engagée. Que Tagliafichi ait reçu un jour l'estime de ses pairs, on se plairait à le croire; qu'il ait dû au préalable marchander leur "amitié", nous en sommes convaincue.

### SON RÉSEAU DE SOCIABILITÉ À PARIS

En analysant l'histoire du chantier du palazzo del Sole dans la perspective de son commanditaire, nous observons que dès son arrivée à Paris en 1772, Cristoforo Spinola est clairement identifié comme le propriétaire d'un édifice dont le décor est connu et apprécié par la société parisienne et auquel les artistes font référence. Grâce à De Wailly, Cristoforo Spinola fréquente le milieu artistique le plus en vue du moment, celui officiellement reconnu. Son poste diplomatique lui réserve déjà des visites officielles dans les résidences royales à Versailles, Compiègne, Fontainebleau, etc., mais il cherche au-delà une introduction privilégiée dans l'entourage de la Cour. Il ne se contente pas de côtoyer le groupe des agents diplomatiques ou des aristocrates parisiens à l'occasion

de réceptions ou autres rendez-vous tels les Salons, il participe à la vie sociale de ses compatriotes en France<sup>62</sup>. Il s'intéresse particulièrement au commerce d'art et de luxe, il est au courant des événements et en connaît les aléas. À l'occasion de ventes à l'encan, il achète à l'intention de ses pairs des objets dont il garantit la qualité et le prix. Il prospecte et suggère ensuite les meilleures modalités d'achat. Andrea Tagliafichi, à Paris en 1774, raconte dans une lettre à Gian Luca Durazzo (1731-1810): "je reviens à présent d'une vente à l'encan (après décès) où, avec l'Excellent Seigneur Cristoforo, le premier sculpteur du roi [Augustin Pajou] et d'autres personnes intelligentes, nous nous sommes rendus afin d'examiner les choses qui pourraient satisfaire votre Excellence"<sup>63</sup>. De plus, Cristoforo Spinola est désigné pour percevoir les arrérages de rentes de nombreux compatriotes, est nommé exécuteur testamentaire ou fidéicommissaire dans le cadre de successions. Par exemple, Maria Teresa Grimaldi, résidant rue du Regard, nomme l'ambassadeur son exécuteur testamentaire dans l'éventualité où son mari, Giovanni Andrea Spinola di San Luca, ne décède avant sa propre succession<sup>64</sup>. Cristoforo Spinola tisse des liens plus étroits encore avec ceux qui ont acquis en France une notoriété certaine, principalement grâce aux alliances matrimoniales. Le schéma des unions est en général le suivant: ce que les Génois gagnent en reconnaissance symbolique, les Français le perçoivent en contrepartie matérielle. En d'autres termes, les Génois fournissent le capital, les Français apportent la position dans l'entourage de la Cour. Le mariage entre Francesco Maria Balbi et Anne Caumont de la Force est conclu sur un tel accord. Le contrat est signé le 28 avril 1776, en présence de Louis XVI, de la reine et de membres de la famille royale, le comte d'Artois, le duc d'Orléans, le prince de Condé; la célébration, "un de ces sensationnels événements mondains qui ne manquent jamais d'attirer l'attention des foules et qui marquent une saison", a lieu le 6 mai 1776 en l'église Notre-Dame de Versailles<sup>65</sup>. L'épouse devient dame pour accompagner de la comtesse de Provence, puis, en 1780, elle accède à la fonction très enviée de dame d'atours. Elle est bientôt surtout connue pour être la maîtresse du comte de Provence, futur Louis XVIII<sup>66</sup>. Son mari, Francesco Maria Balbi possède de son côté une fortune formée de capitaux, de pensions, de rentes et d'avancements d'hoirie. Cristoforo Spinola figure parmi les témoins de l'époux, au côté de la princesse de Monaco et d'autres compatriotes<sup>67</sup>. Le 21 décembre 1778, au moment de l'inscription sur les registres paroissiaux de Saint-Sulpice de la naissance de Jean Luc Jérôme Armand Balbi, l'aîné du couple, l'ambassadeur génois est désigné parrain de l'enfant<sup>68</sup>.

Le milieu fréquenté par Cristoforo Spinola à Paris se localise aisément sur un plan de la capitale: rive gauche, entre le Luxembourg et les Invalides, au faubourg

Saint-Germain, le quartier résidentiel des aristocrates et des riches financiers, que seul le faubourg Saint-Honoré concurrence à l'époque. 1775 est la seule année où l'*Almanach royal* indique l'ambassadeur résidant rive droite, à la Chaussée d'Antin, dans une zone où sont construits à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle un très grand nombre d'hôtels particuliers et de maisons à la mode, alors qu'en 1773, la première fois où il paraît officiellement en fonction, Cristoforo Spinola est logé à l'hôtel Feydeau de Brou, rue de l'Université<sup>69</sup>. Après 1775, il ne quitte plus le faubourg Saint-Germain: de 1776 à 1779, il est rue de Varenne, à partir de 1780, rue de la Planche, de 1783 à 1792, rue de Grenelle<sup>70</sup>. Les appartements loués sont destinés à un usage résidentiel, ils sont également des lieux de représentation officielle. Le choix d'hôtels cossus atteste cet impératif; l'état des lieux effectué le 1<sup>er</sup> janvier 1779, lors de la signature du bail de la maison appartenant à la comtesse de Balleroy, en fournit une illustration<sup>71</sup>. L'hôtel est composé d'un rez-de-chaussée avec des communs dont une écurie pour douze chevaux et des remises pour quatre voitures, de deux étages formant de beaux appartements avec notamment une galerie, une salle à manger et une salle de billard et, enfin, de niveaux d'entresols pour les pièces de commodité et le logement des domestiques. L'espace de sociabilité par excellence, le salon de compagnie, possède un décor élégant. Il comporte notamment une "cheminée garnie d'un chambranle de marbre blanc veiné", au-dessus de laquelle est "un parquet de glace placé dans un grand encadrement orné de moulures sculptées [...]". Au-dessus des deux portes, "sont deux bas-reliefs en plâtre représentant une cassolette sur un trépied avec trophées, plusieurs rainceaux [sic] de fleurs encadrés dans des cases ornés de moulures sculptées et taillées d'ornements [...]". La dite pièce est parquetée dans toute son étendue et peinte en blanc d'aprest de dorure vernie après avoir été préparée par le réparateur le plus soigné à être doré".

Se pose ici la question des exigences de représentation de l'ambassadeur. La République de Gênes n'assure qu'une partie infime des frais de l'ambassade. Prendre un poste à Paris signifie accepter un train de vie que l'intéressé doit lui-même assumer, condition qui ne manque pas de décourager certains Génois économes<sup>72</sup>. Notre diplomate souhaitant épouser une aristocrate française, ses dépenses somptuaires sont accrues, son besoin d'apparat plus élevé. En conséquence, il s'agit de relire l'anecdote relative à la perte, par Cristoforo, d'une somme considérable d'argent au jeu. Federigo Alizeri utilise l'épisode pour formuler l'hypothèse selon laquelle la dette contractée précipite la vente du palais génois en 1779<sup>73</sup>. La correspondance aujourd'hui mise au jour donne une précision chronologique en situant le fait trois années avant: dans une missive datée du 3 août 1776, Tagliafichi demande instamment à De Wailly des détails sur la situation

financière de Cristoforo, la rumeur ayant déjà atteint Gênes. Jouer appartient aux pratiques sociales parisiennes, perdre n'est-il pas un signe de distinction où Marie-Antoinette n'a d'égal? La France et l'Europe entière connaissent les sommes considérables que la reine dilapide au jeu, ce qui suscite progressivement les colères. À l'approche de son second mariage, Cristoforo Spinola a besoin d'un apport pécuniaire supplémentaire, ceci explique les modalités du paiement stipulées dans le contrat de vente du palais, à savoir que l'acheteur, Domenico Serra, doit remettre une partie de la somme directement à Marcello II Durazzo. En effet, Cristoforo Spinola avait demandé quelques mois avant un prêt à Marcello II, un document des archives privées de la famille le confirme<sup>74</sup>. Cette part du palais représente l'antichrèse. Le marquis n'a pu être ruiné à la veille de ses noces avec une aristocrate française. Bien au contraire, il lui faut fournir des garanties solides, son imprégnation du milieu parisien est une condition *sine qua non*, un facteur déterminant dans l'organisation de ce mariage, pour lequel il reçoit une autorisation du gouvernement génois le 2 juin 1780<sup>75</sup>.

L'union avec Gabrielle de Lévis est un puissant levier social pour Cristoforo. Le père de la mariée, François Gaston de Lévis, maréchal de France, appartient à une des plus anciennes maisons de France; sa mère, Augustine Michel de Tharon est la fille d'un trésorier de l'artillerie de France et directeur de la Compagnie des Indes qui lui a versé une dot importante<sup>76</sup>. Le contrat de mariage – pour des raisons de conservation, sa consultation nous a malheureusement été refusée – date du 16 juillet et jours suivants 1780<sup>77</sup>. Le testament du maréchal de Lévis, rédigé le 20 juillet 1786, signale que la dot de Gabrielle s'élevait à 50 000 livres, versées personnellement par ses parents "en sus des 290 000 livres que Mad[ame] Michelle son ayeulle maternelle lui a de sa part constituée aussi en dot"<sup>78</sup>. Sans connaître la part exacte apportée par l'époux, il est évident que le capital rassemblé a satisfait le beau-père. Sa pratique des affaires lui permet de recevoir de nombreuses commissions, elle joue fortement en sa faveur puisqu'elle sert directement les intérêts des nobles français. Cristoforo Spinola est l'intermédiaire de créanciers génois. Les aristocrates français, dont les frères du roi, le sollicitent de plus en plus, surtout dans l'urgence de leur fuite sous la Terreur<sup>79</sup>. À la mort de son père, Gabrielle reçoit un legs de 25 000 livres à prendre sur les biens de la succession<sup>80</sup>. Après la Révolution, elle est héritière pour un quart de sa mère et, par représentation de cette dernière décédée, de la marquise de Marbeuf, sa tante maternelle, propriétaire d'un hôtel rue Saint-Honoré, non loin de celui du duc de Lévis<sup>81</sup>. L'association des Spinola et des Lévis se prolonge à la génération postérieure avec le mariage de l'aîné du couple, Agostino Spinola, avec sa cousine germaine maternelle<sup>82</sup>. Peu après la naissance de son fils, Cristoforo Spinola

s'assure de ses droits de succession en obtenant une "permission d'acquérir en France sans être tenu de prendre de lettre de naturalité"<sup>83</sup>. La dispense le protège de l'aubaine, la juridiction stipulant que "tout bénéfice possédé par des étrangers, sans dispense ou sans lettres de naturalité, est vacant de droit et, comme tel, impétable par dévolut"<sup>84</sup>.

## SA PARTICIPATION À LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS

Marié à Gabrielle de Lévis, Cristoforo Spinola intensifie ses rapports avec la société parisienne tout en conservant ceux avec sa patrie d'origine. Ses achats à la Manufacture de Sèvres, l'autorisation qu'il reçoit du comte d'Angiviller de faire visiter les ateliers au peintre génois protégé des Durazzo, Giovanni David, ont lieu entre août 1781 et octobre 1787<sup>85</sup>. Dans la continuité de sa relation avec Charles De Wailly, il contribue officiellement à la création et au fonctionnement de la Société des amis des arts (1789-1798). L'architecte français forme ce *Projet d'encouragement patriotique, Pour les Arts de l'Académie de Peinture, de Sculpture et Gravure* en septembre-octobre 1789<sup>86</sup>. L'ambassadeur y adhère immédiatement. Il est membre fondateur du premier triennat, au milieu d'un panel de souscripteurs de qualité, tels le roi, l'intendant du Garde-Meuble, ainsi que des financiers, des fermiers généraux, des ministres, des notaires, des banquiers. Parmi ces derniers, nous identifions "Goupy, rue Thévenot, 26, conseiller au Châtelet, secrétaire du roi" avec le Génois Guillaume Louis Isidore du nom, futur associé de son gendre Jean Marie Busoni<sup>87</sup>. Udolpho van de Sandt, qui a récemment retracé l'histoire de la Société, observe que les membres sont liés par des affinités "de parenté, de profession, d'intérêts communs, de liens d'amitié, de clientèle, de franc-maçonnerie"<sup>88</sup>. Ce principe est entretenu par un système d'acceptation par cooptation. Rappelons en quelques mots les principes de l'initiative qui, selon Joseph Lavallée, l'auteur de l'éloge funèbre précédemment cité, "honore autant le cœur que le génie de Dewailly": "à l'époque de la Révolution, sa sagacité lui fit prévoir que les événements politiques laisseraient, pendant quelques années, la Peinture et la Sculpture dans une sorte d'oubli. Il échauffa l'esprit d'un certain nombre de citoyens amis des Arts; chaque actionnaire dut, au renouvellement de chaque année, fournir une somme de trois cent livres [par paiement anticipé pour trois annuités]. Avec ces capitaux, on acquérait une certaine masse de tableaux ou de marbres dans les ateliers des Artistes dont les talents étaient recommandables. À la fin de l'année, on tirait au sort ces tableaux acquis par la Société [après les avoir présentés au public lors d'une exposition], et chaque actionnaire courait la chance d'obtenir pour son argent avancé, un lot"<sup>89</sup>. Dans l'*Avis* figurant en tête du livret de l'exposition

de juillet 1791, "à la pluralité des voix, les Membres amovibles d'un Comité Permanent, à l'effet de régir les affaires de la Société" sont nommés<sup>90</sup>. Dans la catégorie des commissaires amateurs – neuf au total – apparaît Cristoforo Spinola. La désignation implique pour l'ambassadeur des tournées dans les ateliers d'artistes de la capitale afin de réunir les œuvres susceptibles d'être exposées et mises à la loterie.

Si cette "entreprise de mécénat collectif [est] une grande première, unique sur la scène française, qui distingue la Société des amis des arts de toutes les autres initiatives de la période"<sup>91</sup>, elle n'est pas, dans ses fondements, une nouveauté pour un patricien génois. Depuis la création de la République aristocratique, ce sont toujours des fonds privés qui ont encouragé la production artistique et se sont attachés au soutien de ses institutions. En 1751, l'Accademia Ligustica di Belle Arti est créée grâce aux nobles de la cité<sup>92</sup>. Par conséquent, il n'est pas surprenant que Cristoforo souscrive dès la première heure à la proposition de Charles De Wailly. Le fonctionnement de la Société des amis des arts fait d'ailleurs directement écho à une initiative génoise qui la précède, celle de la Società patria delle arti e manifatture (1786-1797)<sup>93</sup>. Gerolamo Grimaldi en conçoit l'*Idea*, qu'il publie dans un opuscule programmatique au début de l'année 1786. Les membres "illuminati" de cette société sont des aristocrates qui, depuis des siècles, façonnent la vie artistique et culturelle locale: aussi bien des *vecchi* (Doria, Spinola, Pallavicini, Grimaldi...) que des *nuovi* (Durazzo, Brignole, Balbi...). Cependant, et c'est une nouveauté, d'autres classes sociales intègrent le groupe, notamment des bourgeois commerçants. À partir de 1789, une exposition publique des meilleures œuvres est organisée, au terme de laquelle les adjudicataires de la loterie sont désignés. À la différence de la Société fondée à l'instigation de Charles De Wailly, la Società patria ligure, sans exclure les peintures et les sculptures, invite davantage à la production d'objets manufacturés.

## SON INVESTISSEMENT DANS DEUX MANUFACTURES DE LUXE FRANÇAISES

Cristoforo Spinola adhère à la culture économique de son temps et profite de l'état de libéralisation du commerce. Il agit à l'un des moments où la spéculation est à son comble, celui de la Terreur. Même en fuite à Londres, il gère ses affaires en France par l'intermédiaire de son secrétaire et procureur général Yves Guiraud<sup>94</sup>. En l'espace de six mois, entre le 28 août 1792 et le 17 février 1793, il acquiert deux manufactures de luxe, la première, en tant qu'associé, destinée à fabriquer des glaces, la seconde, en propre, aux Gobelins.

Le 28 août 1792, Cristoforo Spinola et cinq associés forment le projet d'une Société "pour l'établissement d'une manufacture de glaces à Montherhausen", dans la région des Vosges du Nord où le bois, combustible nécessaire à la fabrication du verre, est abondant<sup>95</sup>. L'entreprise réunit des sociétaires de qualités diverses: par exemple, Eugène Claude Preaudeau de Chemilly, le propriétaire de la terre mise en vente de laquelle il récupère une part, est ancien trésorier général des maréchaussées de France; Charles Marie Gaston de Lévis-Mirepoix, maréchal de camp, se distingue en politique comme député de la noblesse des États généraux du 9 mai 1789 et partisan fougueux de l'Ancien Régime (il est guillotiné en 1794). Deux spécialistes de la fabrication du verre garantissent la validité et la faisabilité technique du projet, Pierre Loysel est bientôt l'auteur d'un *Essai sur l'art de la verrerie* (Paris, an VIII [septembre 1799-1800]), François de Beaufort est l'ancien directeur de la verrerie royale de Saint-Louis, une des plus importantes et des plus réputées de la région<sup>96</sup>. Cristoforo Spinola est désigné pour tenir la caisse de cette Société dont le débouché majeur est le commerce extérieur. Compte tenu du réseau de relations que l'ambassadeur entretient en France et à Gênes, compte tenu en outre du goût prononcé des Génois pour ce type de produits de luxe, nul doute que les membres de la République constituent une part non négligeable de la clientèle escomptée. Cependant le projet est interrompu. Les événements révolutionnaires mettent un terme à l'entreprise de fabrication des glaces<sup>97</sup>. Seule une branche de l'exploitation se poursuit: le 18 prairial an V (6 juin 1797), Loysel obtient une autorisation du ministre de l'Intérieur de poursuivre l'extraction de minerai de fer dans les bois de la commune de Bitche, relevant de la forêt nationale d'Haguenau et Cristoforo Spinola conserve des parts dans la fonderie<sup>98</sup>. La lecture des statuts permet de déterminer les apports de chacun des sociétaires et les bénéfices proportionnels qu'ils en tirent. La gestion est prévue "sans aucune distinction de ceux faisant fonds [Spinola, Lévis-Mirepoix, Amalric, Chemilly] d'avec ceux qui n'en font pas [Loysel, Beaufort]", c'est-à-dire sans écarts hiérarchiques dépendant du capital ou de la position sociale des différents associés; les mises de fond et les bénéfices devront ainsi être "justement proportionnés" afin d'éviter tout profit fait aux dépens d'une des parties. Il s'agit pour certains membres de se préserver des réclamations éventuelles des artisans. Cristoforo Spinola garderait-il en mémoire cette scène de révolte populaire au faubourg Saint-Antoine, lancée le 27 avril 1789 contre la manufacture de papiers de Jean Baptiste Réveillon, dont il donnait un récit alarmé à son gouvernement<sup>99</sup>?

Françoise Elisabeth Haudry, propriétaire de la manufacture des draps fins et écarlates dite "de Jullienne" aux Gobelins est l'épouse de Jean Baptiste François de Montullé

(neveu, successeur et légataire universel du célèbre amateur Jean de Jullienne) qui lui laisse en mourant des dettes considérables<sup>100</sup>. Déjà en procès dans cette succession "délabrée et complètement insolvable", elle doit répondre aux revendications de son locataire aux Gobelins, jadis désigné par son mari responsable des écritures et exploitant de la manufacture. Le plaignant s'insurge "contre la violation de mon domicile [dit-il], contre l'atteinte portée à mon crédit, à mon honneur, à ma sûreté". Fort de ses nouveaux droits, il rappelle aux citoyens que sa "cause est celle de tous les commerçants honnêtes". Le Conseil défend Laurent Oger car "si les propriétés et l'asile des citoyens en général ne doivent jamais être violés, les propriétés et l'asile des commerçants en particulier, semblent devoir être encore plus respectés. Ces hommes qui, par leur industrie et leurs travaux enrichissent l'État et vivifient la société, dignes à tous égards de la considération publique, ne peuvent prospérer sans elle [...]. L'intérêt commun, compromis par tout ce qui arrête les progrès du commerce, appelle alors hautement la vengeance des lois"<sup>101</sup>. Mais Madame de Montullé, "fatiguée par ces prétentions abusives, n'a point donné dans le piège, et a eu enfin recours aux voies judiciaires" qui lui permettent d'obtenir, le 31 janvier 1792, la résiliation du bail à condition d'un acquittement versé au locataire<sup>102</sup>. Cristoforo Spinola, par l'intermédiaire de son procureur Yves Guiraud, intervient alors: il concède à la veuve un prêt qui lui redonne la pleine propriété de la manufacture; cette dernière peut dès lors être vendue<sup>103</sup>. Les 16 et 17 février 1793, l'ambassadeur se porte acquéreur de la manufacture, y compris "le droit de faire et fabriquer des draps fins, façon d'Espagne, d'Hollande et d'Angleterre, et de les teindre en écarlate". Le lot comprend aussi bien des biens immobiliers: les bâtiments, les dépendances, les jardins le long de la Bièvre, que des biens meubles: "objets mobiliers, marchandises fabriquées et celles non fabriquées, ustensiles". Une liste est jointe au contrat de vente, elle fait "état des draps écarlates en toilette; draps bleus et blancs; draps en bouillon; draps blancs apprêtés; draps blancs foulés non apprêtés; draps épincés, dégraissés, non dégraissés et sur les métiers", "des chaudières et ustensiles servant à la teinture" estimés au total de 145 582 livres et 10 sols qu'Yves Guiraud paye en assignats nationaux, à l'instar de la facture des biens immeubles<sup>104</sup>. Cependant, les problèmes que rencontre Cristoforo Spinola de façon accrue au fil des ans constituent un obstacle à ses ambitions et limitent la portée de ses affaires<sup>105</sup>.

#### SA FUIE HORS DE FRANCE PUIS SON RETOUR À GÈNES

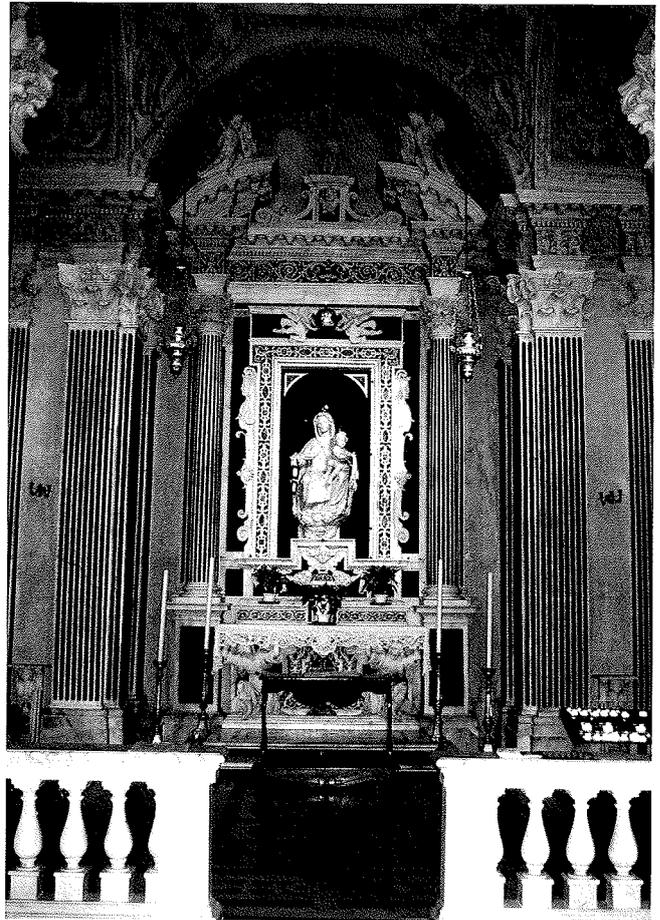
Les liens étroits et durables que Cristoforo Spinola entretient avec la monarchie française sont temporairement la colonne vertébrale de sa réussite sociale. Sous la

Révolution, ces rapports deviennent de plus en plus suspects jusqu'à lui être complètement préjudiciables. Avant les exécutions de septembre 1792, il demande à la République de Gênes des passeports afin de rejoindre Londres avec sa famille; il s'y trouve en octobre. En mai 1793, il est officiellement destitué de ses fonctions à Paris et chargé d'un poste à Londres. Les suites de la loi du 22 prairial an II (10 juin 1794) n'épargnent pas son entourage: la mère, la tante et les sœurs de Gabrielle de Lévis sont guillotines<sup>106</sup>. Les soupçons à l'égard de Cristoforo Spinola se confirment; la liste des griefs est longue: il n'a pas pris clairement position dans l'Affaire du collier de la reine (1785-1786), de plus, il est le gendre d'un protégé de Monsieur et le serviteur direct des intérêts des deux frères du roi. Déjà suspecté d'appartenir en France au Club de Clichy, il se lie en Angleterre avec Catherine Grand, sa maîtresse dit-on, royaliste de cœur<sup>107</sup>. À Paris au printemps 1794 pour régler des affaires familiales, il est, trois années plus tard, accusé de fomenter contre le projet de Bonaparte d'établir la République ligure, ce qui lui vaut la séquestration de ses biens et son expulsion définitive de France<sup>108</sup>. Alors que vingt années durant, les ambitions familiales et sociales de Cristoforo Spinola se confondent avec un projet d'installation définitive en France, le voilà de retour à Gênes, amputé d'une partie de son patrimoine et affecté par la perte de plusieurs de ses proches. Sa femme est à ses côtés. L'été 1798, il rejoint sa patrie où il décède *ab intestat* le 28 mars 1802, après avoir désigné Gabrielle de Lévis son procureur avant la majorité de son fils aîné<sup>109</sup>. Sans laisser d'inventaire, il est inhumé auprès de ses aïeux dans une chapelle de l'église Sant'Anna di Castelletto (fig. 10).

Maints événements jalonnent la vie de Cristoforo Spinola, leur récit pourrait se prolonger. Les circonstances historiques, en interrompant le séjour de Cristoforo Spinola en France, mettent un terme à sa carrière et arrêtent son ascension. Suivre ses activités entre Gênes et la France permet de cerner sa position, de mesurer son rôle dans un contexte de redéfinition complète des valeurs, celui des années pré-révolutionnaires et révolutionnaires. La richesse du portrait tient à la synthèse qu'il offre de principes et de pratiques *a priori* antithétiques: capitaliste par ses origines, il pratique librement le négoce en France où le principe de dérogeance reste en vigueur; familier des logiques entrepreneuriales, il investit à titre privé dans le domaine des arts et de l'industrie, là où le système français, dépendant sous l'Ancien Régime du financement public, expérimente progressivement le processus; aristocrate sous la Révolution, Cristoforo Spinola profite de la crise en saisissant les opportunités financières et commerciales qu'elle représente. Les capacités d'adaptation de

Cristoforo Spinola lui permettent d'être en bonne place dans plusieurs initiatives contemporaines et d'acquérir une certaine notoriété en France. Le climat historique dans lequel évolue Cristoforo Spinola donne toute sa résonance au personnage. Certes, Cristoforo Spinola n'est pas le diplomate d'une nation puissante ce qui, officiellement, l'oblige à se tenir en retrait. Il tient toutefois, avec d'autres de ses compatriotes, une place importante à l'intérieur du système français, précisément à la fin de l'Ancien Régime. Ceci pour plusieurs raisons: il a de l'argent qui lui permet d'être bon payeur lors de ses commandes et achats d'œuvres d'art; il a des contacts qui lui permettent d'être créancier ou simplement procureur pour de riches créanciers génois. Par conséquent, il devient un interlocuteur recherché des artistes et un familier de la monarchie de plus en plus ruinée. Sa culture aristocratique, spécifique à la République de Gênes, s'assimile véritablement à une modernité sous la Révolution, en se faisant l'écho de valeurs émergentes comme la gestion harmonieuse où les intérêts privés et publics se rejoignent.

10. Chapelle funéraire de la famille Spinola dédiée à Nostra Signora del Carmine, Genova, Sant'Anna di Castelletto.



## Notes

Je remercie vivement Philippe Bordes et Christian Michel pour leurs avis précieux. Mes remerciements s'adressent également à Lauren Laz et Maddalena Vazzoler.

Abréviations:

ASG = Archivio di Stato di Genova

AN = Archives nationales de France

MC = Minutier central des notaires de Paris

1. La correspondance est répertoriée dans VITALE, 1934, p. 154. Cristoforo est officiellement ambassadeur le 4 novembre 1772, il arrive à Paris le mois suivant, le 22 décembre. Outre la correspondance diplomatique, l'Archivio di Stato di Genova conserve certaines factures de dépenses, dont: ASG, *Camera della Repubblica*, 1598, *Filze di scrittura*, doc. 186 (Facture, 12 février 1779): "Lista delle spese per i porti delle lettere pubbliche fatte dal M[archese] [Cristo]ffaro Vincenzo Spinola, ministro plenipotenziario in Parigi nel corso dell'anno 1778"; *ibidem*, doc. 460 (Facture, 23 avril 1779).
2. Il n'existe pas d'étude monographique sur l'ambassadeur; des développements lui sont consacrés dans des articles ou des ouvrages, notamment VITALE, 1935; BOUDARD, 1962, p. 133-157; RONCO, 1990, p. 13-22.
3. OLCESE SPINGARDI, 2002, p. 146-152; OLCESE SPINGARDI, 2003, p. 232-241.
4. *Supplément à l'Encyclopédie...*, 1777, p. 711-712 (article "Sallon, Architecture"); *Suite du recueil de planches...*, 1777.
5. PERRIN KHELISSA, 2006, p. 59-70.
6. BATTILANA, 1825-1833 (1971), p. 140. Ces indications biographiques, y compris leur référence archivistique ou bibliographique, sont signalées dans OLCESE SPINGARDI, 2002, p. 147, p. 150, n. 2.
7. Sur les Durazzo, voir en priorité FELLONI, 1981.
8. LEONCINI, 1997, p. 48, 54, 68-69. Marcello Durazzo – dit "Marcellino" pour le différencier de son cousin, Marcello II Durazzo *alias* "Marcellone" – partage avec son oncle Gerolamo (1676-1747) le palais situé au numéro 10 de la rue Balbi. En 1734, il épouse sa cousine, Maria Maddalena Durazzo (1715-1780), fille de Gerolamo. Au décès de ce dernier en 1747, le palais revient entièrement à Marcellino et Maria Maddalena, les parents de Paola.
9. RATTI, 1780, p. 190: "Palazzo del Signor Marcello Durazzi del fu Giovanluca, uno de' più grandi e più maestosi della Città alzato col disegno di due insigni architetti Pietro-francesco Cantone, e Giannagnolo Falcone [...]. Abita un de i primi appartamenti di questo Palazzo il Signor Cristoffaro Spinola del fu Agostino, che anch'esso possiede superbi quadri fra quali si distinguono quello della Sacra Famiglia del Dominichino, e alcuni graziosi

paesaggi dell'Orizzonte, dello Studio, e del Lucatelli più d'ogni altro in tal genere di pitture valentissimo".

10. RATTI, 1780; SOPRANI, RATTI, 1768-1769.

11. SOPRANI, RATTI, 1768-1769, Dédicace: "Alla nobilissima dama la Signora Paola Durazzo Spinola [...]. Troppo è sempre stato ordinario, e direi quasi connaturale all'Illustre Vostra Famiglia, ed a quella del Signor Cristoforo, vostro degnissimo sposo, il buon gusto, e l'amore verso le tre Arti sorelle [...]. Il Cardinal Giorgio Spinola prozio del Sig[nore] Cristoforo, è stato un gran protettore de' più celebri pittori, scultori, ed architetti del suo tempo; promovendoli, e decorandoli ancora di titoli, e gradi onorevoli". Au sujet de Marcello Durazzo, Ratti écrit: "che alla magnificenza più splendida accoppiando il suo fino discernimento, nella fabbrica di molti suoi maestosi palazzi".

12. LEONCINI, 2004.

13. Deux publications sont dédiées au père et au frère de Paola Durazzo: LEONCINI, 2004, p. 157-158, et celle dont il est question ici: SPINOLA, 1764. Outre l'exemplaire consulté – Biblioteca Civica Berio, Sezione di Conservazione, F.Ant.Gen.B.265 (2) – il en existe un autre conservé à l'Archivio Durazzo de la rue Balbi (LEONCINI, 2004, p. 411, fig. 147).

14. SPINOLA, 1764, p. 13: "Ma l'inesorabil morte ha intempestivamente privato e la Liguria d'un famoso figlio e la Repubblica Letteraria d'un eccellente compositore".

15. *ibidem*, p. 9: "E voi, Nobilissima Dama, quanto avrete a gloriarvi di una prole sì emulatrice de' suoi Grandi Antenati, e sì virtuosamente educata per la Pietà, per la Patria, e pel [sic] comun bene!". Sur ces questions relatives aux pratiques aristocratiques génoises, voir récemment *Genua abundat pecuniis...*, 2005.

16. Le 22 mai 1793, Gerolamo Durazzo, le frère de Paola, établit une procuration à Yves Guiraud, le secrétaire de Cristoforo Spinola, afin qu'il perçoive en son nom les arrérages de ses rentes placées sur l'Hôtel de Ville. La procuration, faite à Gênes, est déposée le 14 juin 1793 chez un homologue parisien (AN, MC, ET/VII/523). Voir également AN, MC, ET/VI/526 (Mainlevée, 28 octobre 1793).

17. FELLONI, 1981, p. 637, n° 307; p. 347. Gian Luca Durazzo est un affairiste acharné. Il monte plusieurs entreprises dont une société commerciale homonyme (1798-1808) constituée le 21 décembre 1797 avec ses frères Giacomo Filippo III et Ipolito Maria. Il consent des prêts en quête d'arrérages importants; les Archives nationales de France conservent des documents relatifs à ces prêts, par exemple au Minutier central des notaires de Paris (AN, MC, ET/VII/512 [Dépôt de pièces, 23 mars 1792]). La correspondance avec Giacomo Filippo III est répertoriée dans FELLONI, 1981, p. 264, *Lettere in arrivo*, n° 293 (1771-1774),

n° 294 (1775-1777); *Copialettere in partenza*, n° 311 (1773-1774), n° 312 (1775-1776).

18. Voir note 3.

19. Références et précisions sur cette correspondance données en préambule de sa transcription en Annexes. Nous supprimons à présent les appels de notes systématiques et renvois directement le lecteur aux transcriptions annexées à cet article.

20. Place que lui réserve notamment Franco Sborgi dans SBORGI, 1990, p. 27-29.

21. MOSSER, RABREAU, 1979, p. 82-83.

22. Je remercie Pierre Pinon de cette information qu'il traite dans sa thèse de doctorat (PINON, 1998). L'extrait est tiré du *Journal de l'architecte* conservé à la Bibliothèque municipale de Besançon (Fonds Pâris, Manuscrit 6).

23. Sur l'histoire de la peinture à fresque à Gênes: GAVAZZA, 1989; GAVAZZA, MAGNANI, 2000.

24. Lettre conservée parmi celles en Annexes.

25. *Suite du recueil de planches...*, 1777.

26. *Supplément à l'Encyclopédie...*, 1777, p. 711-712 (article "Sallon, Architecture").

27. ASG, *Notai Antichi*, 15509. Cet extrait est déjà transcrit dans OLCESE SPINGARDI, 2002, p. 147-148; OLCESE SPINGARDI, 2003, p. 238-239.

28. Voir à ce sujet, MOSSER, RABREAU, 1979, p. 15; RABREAU, 2006.

29. LEVRERO, 1934, p. 3.

30. MOSSER, RABREAU, 1979, p. 83.

31. LAVALLÉE, [1798], p. 14, p. 36-37, n. 5.

32. *Catalogue de tableaux des trois Écoles...*, 1788, p. 39-40, 44: "Estampes en feuilles, cat. 144: plusieurs lots de dix estampes chacun, gravées à l'eau-forte, savoir diverses décorations du salon de Gênes et du Théâtre François d'après M. De Wailly". Cette vente est recensée dans EDWARDS, 1996.

33. *Catalogue de tableaux des trois Écoles...*, 1788, p. 18-19: les notices 16 à 21 consacrées aux peintures de Castiglione évoquent un *Enlèvement des Sabines*, une *Assomption de la Vierge*, "Deux caravanes faisant pendant", un *Saint évangeliste*, un *Repentir de saint Pierre*. *ibidem*, p. 31, cat. 64: "Dessins, École d'Italie, L'abbé Ferrari: une suite de projet, lavé à l'encre de la Chine et au bistre, d'une plume très spirituelle. Ce sont des décorations de chapelles, des plafonds, des ornemens de stucs, des tribunes, des points de vue d'architecture et des galeries. Ces treize dessins seront détaillés".

34. MICHEL, 2003, p. 164.

35. Lettre du 27 juillet 1778 (non transcrite en Annexes).

36. Dans sa *Notizie dei professori del disegno in Liguria dopo la fondazione dell'Accademia* publiée en 1865, Federigo Alizeri signale cette activité dont Bruno Ciliento parle à son tour (CILIENTO,

1986, p. 142). Dans DRAPER, SCHERF, 1997, p. 386, Tagliafichi est dit simple marbrier.

37. Sur les opérations nécessaires au travail du marbre, de l'extraction des blocs à la taille en passant par le transport, JULIEN, 2006, p. 125-169 (Chap. 3: "Gestes du marbre").

38. Lettre non transcrite en Annexes, envoyée le 27 avril 1777 par le transporteur de Rouen à De Wailly: "[Nous] déchargerons [les blocs de marbre] au Port au marbres du Roy, vis avis le petit cours, au dessous du Bac des Invalides, en allant vers la Barrière de Chaillot [...]. Le poulain ou traineau que nous avons fait faire pour les décharger du navire à terre et les recharger, [...] embarquer dans le bateau pour servir à la décharge à Paris. Il pourra si vous le jugée à propos et que vous le trouviez assés solide comme je l'espère vous servir aussi pour en faire le transport du port de décharge au lieu ou vous voudrée les faire conduire".

39. MOSSER, RABREAU, 1979, p. 44-45. Le décor de l'hôtel d'Argenson fait l'objet d'une étude dans DRAPER, SCHERF, 1997, p. 85-99; les dessins de William Chambers sont reproduits dans *ibidem*, p. 87, cat. 30; p. 90, cat. 31; p. 93, cat. 34. L'hôtel a été détruit.

40. MOSSER, RABREAU, 1979, p. 43. Les travaux au château des Ormes ont commencé en 1769.

41. PINON, 1999, p. 269-281. La maison de Pajou est achevée à la fin de l'année 1776, celle de Charles De Wailly est construite entre 1777 et 1778.

42. Dans OLCESE SPINGARDI, 2002, p. 150, p. 151, n. 32, l'auteur fait référence à ce dessin qu'elle pense être le projet originel pour les statues du salon alors que ces dernières sont déjà en place. Elle renvoie à une lettre conservée à l'Archivio dell'Accademia Ligustica, Archivio Varni.

43. MOSSER, RABREAU, 1979, p. 40-41.

44. MOSSER, RABREAU, 1979, p. 41; FICACCI, 2000. En 1783, De Wailly orne la cheminée du foyer de la Comédie française de sphinges (la créature se tient toutefois sur une patte), dix années avant, il l'utilisait dans son projet d'un Pavillon des Sciences et des Arts pour Catherine II de Russie. Le décor de ce temple, jamais réalisé, prévoyait des "citations" d'œuvres antérieures telles l'intérieur du palais Spinola (MOSSER, RABREAU, 1979, p. 53). D'autre part, le corpus des œuvres graphiques attribuées à De Wailly compte deux élévations qui présentent de fortes similitudes avec le décor du salon de Cristoforo Spinola: les glaces, les colonnes monumentales, le balustre, la cheminée cantonnée des sphinges (MOSSER, RABREAU, 1979, p. 40, cat. 118). Augustin Pajou quant à lui utilise le motif du sphinx dans la Salle des gardes de l'Opéra de Versailles (STEIN, 1912, p. 321-323: transcription du "Mémoire des ouvrages de sculptures statuaire de la Salle de l'Opéra de Versailles par le Sieur Pajou [1770-1773], Article XXX").

45. Je remercie Monique Mosser de m'avoir signalé la localisation actuelle de la cheminée.

46. AN, F/4/2321/9 (Lettre, 21 ventose an VII [11 mars 1799]). Je remercie vivement Dominique Jardillier, administrateur-adjoint du Service de l'architecture, des bâtiments et des jardins du Sénat, de m'avoir fourni ces renseignements ainsi que ceux développés ci-après et dont les références sont données en notes 47, 49 et 50. Il n'est pas possible de savoir si la cheminée faisait partie des biens présents dans la dernière demeure de Charles De Wailly, "au palais national des sciences et des arts, division du Muséum": l'acte de notoriété établi après sa mort dit clairement qu'il n'y a pas été fait d'inventaire (AN, ET/XII/783: Acte de notoriété, 2 frimaire an VII [22 novembre 1798]).

47. *Ibidem* et lettre suivante du 29 ventose an VII conservée sous la même cote.

48. AN, ET/XII/784 (Contrat de vente, 2 thermidor an VII).

49. CC//102 (État de lieux, an XI); Olivier Meslay mentionne cet état des lieux dans MESLAY, 1995, p. 60.

50. En 1815, les sphinges sculptées avaient été restaurées et la cheminée avait été placée dans la salle du côté de la Salle du Livre d'Or; en 1817, elle est disposée du côté où nous la voyons aujourd'hui.

51. Transcrit sans référence de cote dans LEVRERO, 1934, p. 3: "Lo consegnèrò a De Wailly; fisseremo tutto per la terminazione del salone e ve lo rimanderò tutto infrancesato. Allora si che i genovesi lo riputeranno un uomo di garbo e passeranno sopra alla sua nascita legnamaia".

52. LEVRERO, 1934, p. 3. Maria Caterina Brignole-Sale a l'image d'une séductrice (REISET, 1908, p. 264). En 1789, elle est accueillie à Gênes par son cousin Giacomo Durazzo, le frère de Marcello II; le prince de Condé et le duc d'Enghien l'accompagnent (RAGGIO, 2000, p. 77). Elle meurt en 1813 pendant son émigration. Sur les travaux de son hôtel rue Saint-Dominique, voir MOSSER, ROCHEBOUËT, 1986, p. 54-64 et *Le Faubourg Saint-Germain, la rue Saint-Dominique...* 1984, p. 134, cat. 188.

53. L'hôtel Matignon porte le nom de son second propriétaire, Jacques de Goyon, troisième du nom, sire de Matignon et de la Roche-Guyon, seigneur du duché d'Estouville et comte de Thorigny. En 1715, il épouse Luisa Ippolita Grimaldi, *Le Faubourg Saint-Germain, la rue de Varenne...*, 1981, p. 27-37.

54. Transcrit sans référence de cote dans LEVRERO, 1934, p. 3: "La maggior mia difficoltà si è che Tagliafichi ottimo disegnatore non conosce le usanze di questo paese, non possiede la lingua nè ha mai vissuto in società siccome tutti gli artisti di questo Paese che hanno avuto un'educazione forse migliore di quella di molti nostri veneratissimi Patrizii. Madame

Geoffrin inviterà a pranzo il Tagliafichi e questi mangerà sempre col'istessa forchetta". La lettre date du 27 octobre 1774. Le Salon que tient Madame Geoffrin dans son hôtel du faubourg Saint-Honoré est un des plus célèbres de l'époque. Femme du plus gros actionnaire de la Manufacture royale des glaces de Saint-Gobain, elle reçoit des hommes de lettres, des philosophes ainsi que des ambassadeurs et des étrangers de marque tel l'abbé Galliani, son ami (ABRANTÈS, 1837 [2000], p. 67; HAMON, MATHIEU, 2006, p. 43-49).

55. Sur les objections émises par Andrea Tagliafichi et la situation de commande artistique à Gênes dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, voir PERRIN KHELISSA, 2007, p. 252-262.

56. CILIENTO, 1986, p. 137-168.

57. La rivalité avec Simone Cantoni est par exemple étudiée dans NEGRI, 2000, p. 103-120.

58. Il est d'abord inscrit à la corporation des ébénistes en qualité de "figlio di Maestro" (CILIENTO, 1986, p. 138).

59. Il réitère sa demande dans des lettres, non transcrites en Annexes, datées du 11 août et du 8 septembre 1777.

60. *Almanach royal* (1779), p. 450; (1780), p. 495; (1781), p. 510; (1783), p. 523; (1784), p. 524; (1785), p. 518; (1786), p. 529; (1787), p. 535; (1788), p. 538; (1789), p. 526; (1790), p. 513. *Almanach national* (1793), p. 326.

61. CILIENTO, 1986, p. 141.

62. La fréquentation des salons est une exigence mondaine pratiquée par tout ambassadeur. De 1761 à 1763 à Paris, Gerolamo Grimaldi côtoie le cercle de Madame d'Épinay (PESSA, 1990, p. 12, p. 21, n. 3).

63. Transcrit sans référence de cote dans LEVRERO, 1934, p. 4: "In questo momento sono di ritorno da un inventario che intamente a S[ua] Ecc[ellenza] il Sig[nore] Cristoforo e al primo scultore de Re ed altre persone intelligenti colà ci siamo portati per esaminare quelle cose potessero convenire all'Ecc[ellenza] Vostra".

64. AN, T/746 (Papiers de la famille Ginestoux), document énoncé à Paris le 7 ventose an III (25 février 1795); voir également BOLOGNA, 1995, p. 222 (Papiers Grimaldi Oliva).

65. REISET, 1908, p. 22-29. Dans cet ouvrage, l'auteur s'insurge contre des contemporains de la comtesse de Balbi qui avaient fait du personnage une femme de petite vertu: "elle ne fut pas l'héroïne de scènes de lubricité vulgaires dont parle Tilly et elle ne descendit jamais à des amours de bas étage" (*ibidem*, p. XXVII). Le comte Alexandre de Tilly dans ses *Mémoires* l'avait ajoutée au tableau de ses multiples conquêtes féminines (TILLY, 1828 [1965], p. 127-131).

66. Sur ses appartements à Versailles, voir ARIZZOLI-CLÉMENTEL, 2002, II, p. 258-265.

67. REISET, 1908, p. 23: "Haute et puissante dame Marie-Emilie Verzure, veuve de haut et puissant

seigneur Louis Charles Destut, marquis de Tracy, maréchal de camp et armées du Roi, tante maternelle; Messire Annibal Xavier de Saint-Bal, ancien syndic de la Compagnie des Indes, grand-oncle maternel; Très haut et très puissant François Marc Antoine de Balbi, comte de Sernello, marquis de Santa-Carra en Navarre, seigneur de la ville d'Alarion, de Roy, Seroranava, Pellerosa, Membrilla, Volvera et autres lieux, grand d'Espagne de première classe, gentilhomme de la chambre en exercice de S[a] M[ajesté] Catholique; Très haute et très puissante dame Marie Anne de Spinola Selva, dame du palais de la feuve reine d'Espagne, grande d'Espagne de première classe, cousine; Son Altesse Illustrissime Catherine Brignole, princesse souveraine de Monaco, épouse de M[onseigneur] le prince de Monaco, cousin germain; Christophe Vincent Spinola, noble génois, envoyé de la république de Gènes auprès de Sa Majesté, cousin germain".

68. REISET, 1908, p. 60-70. La légende veut que le comte de Balbi soit devenu fou après avoir pris sa femme en flagrant délit d'adultère. La comtesse quant à elle finit sa vie déçue de sa puissance; le 30 septembre 1833, elle adresse un courrier au comte de Rambuteau, le préfet de la Seine, afin de quémander une allocation de la Liste civile, ceci en vain (Archives de la ville de Paris, 3 AZ, 214 [Pièce 1]).

69. *Almanach royal* (1773), p. 147; (1775), p. 159. L'hôtel Feydeau de Brou est aujourd'hui le siège de l'École Nationale d'Administration. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les héritiers du seigneur de Brou louent l'hôtel à des ambassadeurs italiens ou hollandais; en 1776, le ministre d'État et contrôleur général des Finances Turgot y réside (MAGNY, 1987, p. 35-46).

70. *Almanach royal* (1776), p. 161; (1777), p. 164; (1778), p. 164; (1779), p. 164; (1780), p. 143; (1781), p. 145; (1783), p. 149; (1784), p. 152; (1785), p. 152; (1786), p. 154; (1787), p. 154; (1788), p. 154; (1789), p. 155; (1790), p. 154. Après 1792, son secrétaire Yves Guiraud est localisé rue Saint-Dominique. Sur la rue de Grenelle, *Le Faubourg Saint-Germain, la rue de Grenelle...*, 1980.

71. AN, T/242. Le document comporte 41 pages et s'intitule: "Etat d'un hôtel scis à Paris rüe de la Planche faubourg S[ain]t-Germain appartenant à Madame La Comtesse de Basleroy, loué à bail à son Excellence M[onsieur] le Marquis de Spinola ministre plénipotentiaire de la République de Gènes ainsy qu'il se poursuit et comporte au 1<sup>er</sup> janvier 1779". Adélaïde Elisabeth Sophie Lépineau avait épousé en seconde noce Charles Auguste de La Cour, comte de Balleroy qui fut notamment maréchal de camp en 1758 et lieutenant général en 1762. Elle obtient la maison le 25 avril 1769 par adjudication d'une vente aux enchères. La rue porte le nom (francisé du flamand Van den Plaken) de la famille qui, avec Marc Comans, avait

été établi au début du XVII<sup>e</sup> siècle une manufacture de tapisseries, *Le Faubourg Saint-Germain, la rue de Varenne...*, 1981, p. 12.

72. Gio Francesco III Durazzo l'avait refusée pour cette raison (VITALE, 1935, p. 4).

73. ALIZERI, 1846-1847, II, p. 412. Caterina Olcese Spingardi considérait déjà l'argument avec prudence, OLCESE SPINGARDI, 2002, p. 149, p. 151, n. 23.

74. FELLONI, 1981, p. 105, n° 1082 (19 janvier 1779).

75. VITALE, 1935, p. 59.

76. OLIVE, PASQUIER, 1903, p. 437-460. Gaston de Lévis fut aussi lieutenant général de l'Artois en 1764, capitaine des gardes du comte de Provence en 1771, chevalier des ordres du roi en 1776. Il reçut de Louis XVI le bâton de maréchal de France en 1783.

77. AN, MC, ET/LXXXIII/600.

78. AN, T/112 (Papiers Gaston de Lévis). Ce même carton contient le partage des biens de la succession du maréchal, établi entre le 18 et le 30 mars 1790 par le notaire Gibert "suicidé".

79. AN, MC, ET/VII/519 (Dépôt de procurations par les Génois relatif à l'emprunt par Charles Philibert [futur Charles X] et Louis Stanislas Xavier [futur Louis XVIII], 22 décembre 1792); AN, MC, ET/VII/520 (Dépôt de procurations par les Génois, 7 janvier 1793).

80. Gaston Pierre Marc de Lévis (1755-1830) est "seul héritier du maréchal, son père, au moyen des renonciations qui ont été faites à sa succession" par ses sœurs, AN, T/112. En 1792, le duc émigre en Angleterre; sous la Restauration, Louis XVIII le fait entrer à l'Académie française et le nomme pair de France; il peut dès lors se consacrer à l'écriture (*Considérations morales sur les Finances*, Paris, 1816; *Considérations sur la situation financière de la France*, Paris, 1824).

81. ANDIA, FERNANDES, 1994, p. 99-101: Hôtel Blouin puis Marbeuf. En 1753, l'hôtel avait été acquis par Gabriel Michel de Tharon, le père d'Anne Henriette Françoise marquise de Marbeuf et de Gabrielle de Lévis. Mis sous séquestre à la Révolution après l'exécution de sa propriétaire, il est restitué à ses héritiers en 1801. Le 19 thermidor an XI (7 août 1803), il est vendu à Joseph Bonaparte qui en était locataire depuis trois ans. Afin de régler les affaires de la succession à Paris, Gabrielle de Lévis désigne un procureur (ASG, *Notai di Genova, 1 Sezione*, 1393, doc. 139, doc. 176 [Procurations, 21 mars 1802, 3 novembre 1802]). L'hôtel du maréchal de Lévis qui échet à son fils Gaston se situe rue des Champs-Élysées, derrière la colonnade de la place Louis XV (actuelle place de la Concorde). Le 22 novembre 1788, suite au décès du maréchal, une estimation de l'hôtel est faite (AN, Z/1j/1187).

82. Voir l'arbre généalogique en Annexes. Le contrat de mariage entre Augustin Henry François Spinola et Camille Françoise de

Bérenger date du 21 février 1808 (AN, MC, ET/XV/1206).

83. Archives de la ville de Paris, DC/6/24, folio 181 (Lettre de grande chancellerie, 12 janvier 1782).

84. GUYOT, 1775-1783, VII, p. 115 (article "Étranger"); *ibidem*, I, p. 342 (article "Ambassadeur").

85. Voir note 5.

86. VAN DE SANDT, 2006, p. 33-34. L'histoire des collections de la Société des amis des arts a également fait l'objet d'un article par le même auteur, VAN DE SANDT, 2005, p. 73-86.

87. PERRIN KHELISA, 2005, p. 93. La maison Busoni, Goupy & C<sup>e</sup> reste en activité jusqu'en 1819.

88. VAN DE SANDT, 2005, p. 75. Pour illustrer ce phénomène de microcosme, remarquons également que parmi les membres fondateurs se trouve Antoine François Fourcroy qui devindra le second époux de la veuve De Wailly.

89. LAVALLÉE, [1798], p. 41, n. 13.

90. VAN DE SANDT, 2006, p. 59-60.

91. VAN DE SANDT, 2005, p. 75.

92. L'histoire de l'Accademia Ligustica a été rappelée dernièrement, y compris sa bibliographie, dans BACCHESECHI, 2000, p. 349-360.

93. PESSA, 1990, p. 16-18, 81. Il existe sur la Società Patria une monographie, CALEGARI, 1969.

94. AN, MC, ET/VII/518 (Procuration, 10 octobre 1792); AN, MC, ET/VII/520 (Dépôt de procuration, 30 janvier 1793). Cette dernière procuration élargit encore les pouvoirs du procureur: "Pardevant moi, Thomas Bonnet, notaire et tabellion royal et public à Londres par autorité royale dûment admis et juré et les témoins soussignés fut présent son Excellence Christophe Dominique Vincent Marquis de Spinola, noble génois, ministre plénipotentiaire de la République de Gènes en France, y demeurant rue Saint-Dominique faubourg Saint-Germain, section de la fontaine de Grenelle et de présent à Londres n° 18 Great Pulteney Street Golden Square. Lequel sans déroger aux pouvoirs par lui donnés à Monsieur Yves Guiraud, son secrétaire, pour la gestion et administration de ses biens, a de nouveau fait et constitué pour son procureur général et spécial le dit Yves Guiraud auquel il donne pouvoir de pour lui et en son nom de toucher et recevoir de tous trésoriers payeurs de rentes débiteurs censitaires toutes les rentes et arrérages d'icelles et toutes les sommes mobilières et immobilières qui lui sont dues [...]. Le comparant autorise encore en tant que de besoin le dit Yves Guiraud à recevoir de la Trésorerie nationale de la Caisse de l'extraordinaire ou de toute autre Caisse publique que ce puisse être tout ce qui peut rester dû aux Génois tout pour solde des capitaux et intérêts que pour [illisible] de change et de commission de l'emprunt fait à Gènes par la Compagnie des Quinze Vingt dont le gouver-

nement s'est chargé ainsi que de tous autres emprunts faits dans cette ville par Monsieur le ci-devant comte d'Artois et par tous autres particuliers [...]. Le frère de Gabrielle de Lévis, Gaston Pierre, et l'une de ses sœurs, Henriette, constituent Yves Guiraud procureur (AN, MC, ET/522 [Procurations, 22 avril 1793]).

95. Voir MARCUS, 1887, p. 128-130 et notre transcription en Annexes. Preau deau de Chemilly vend car il est endetté (AN, MC, ET/VII/520 [Obligation, 23 février 1793]; AN, MC, ET/VII/523 [Mainlevée, 6 mai 1793]; AN, MC, ET/524 [Obligations, 9 juillet et 11 juillet 1793]). Le 17 juin 1793, Preau deau de Chemilly cède une part des actions qu'il a dans la Société (AN, MC, ET/523 [Transport, 17 juin 1793]).

96. À partir de 1781, Beaufort met au point un cristal à base de plomb dont les Anglais avaient jusqu'alors le monopole. Le procédé est utilisé dans les ateliers de gobeletterie de la Manufacture de Saint-Louis et est également introduit à la Manufacture de Sèvres qui l'emploie pour l'élaboration des couleurs (MARCUS, 1887, p. 114, 150).

97. Les sociétaires subissent la débâcle financière, Amalric et Spinola doivent vendre certaines de leurs parts, (AN, MC, ET/523 [Transport, 17 juin 1793]; AN, MC, ET/526 [Transport, 21 brumaire an II (11 novembre 1793)]): Yves Guiraud, au nom de Cristoforo Spinola, "lequel à par ces présentes en [ladite] quantité cédée et transporté avec toute garantie à Joachim Charles Soyecourt, citoyen français demeurant à Paris rue de Verneuil n° 839 section de la fontaine de Grenelle, à ce présent et acceptant acquéreur pour lui un sol d'intérêts dans les deux que possédait le S[ieur] Spinola dans l'entreprise et manufacture de glaces connues sous le nom de l'Entreprise de Montherhausen [illisible] par le dit acquéreur jouir faire et disposer du d[it] intérêt comme de chose lui appartenant à compter de ce jour et toucher les produits du d[it] intérêt aussi à compter de ce jour tous les autres demeurant réservés au d[it] vendeur. Le présent transport est fait moyennant cent mille livres que le d[it] acquéreur a présentement payées au d[it] Guiraud en assignats nationaux comptés nombrés à la vue des notaires soussignés [...]. Le dit acquéreur reconnoit que le d[it] Guiraud lui a présentement remis les titres du sol d'intérêt [...]."

98. AN, AF/III/452, plaquette 2683, pièces 15-16. Dans une procuration du 4 octobre 1801, Cristoforo Spinola nomme Pierre François Bernet, demeurant n° 389 rue de Bussy, son procureur général et spécial "auquel il donne pouvoir de le représenter et stipuler pour lui dans la Société". Au préalable, l'acte précise que Cristoforo Spinola "habitant à Gênes et demeurant, lequel a dit qu'étant résident à Paris il y avait formé un établissement dans la vue d'y perpétuer son séjour autant que ses convenances le lui permettroient, que par

suite, il avait agréé de s'associer comme bailleur, et faisant fonds dans l'exploitation des forges de Montherhausen, dont l'objet principal étoit la manufacture et fabrication de placche, et ce à raison de 2<sup>e</sup> dont il lui en reste un en propriété [...]. Les circonstances l'ayant obligé de quitter Paris et même la France, il habite maintenant Gênes sa Patrie, d'où il résulte qu'il lui est impossible de suivre maintenant ses intérêts dans la d[ite] Société" (ASG, Notai di Genova, 1 Sezione, 1393, doc. 99, doc. 100 [Procurations, 4 octobre 1801]). Dans des documents d'archives postérieurs au décès de Cristoforo Spinola, il est bien dit que parmi les affaires que sa veuve doit régler figurent celles relatives aux forges de Montherhausen, voir par exemple ASG, Notai di Genova, 1 Sezione, 1394, doc. 107 (Procuration, 17 juillet 1804). Un bref historique de la verrerie et de la fonderie de Mouterhouse, tiré des fiches du service régional de l'Inventaire général, est consultable sur <http://www.patrimoine-de-france.org>.

99. RONCO, 1990, p. 16-17.

100. Sur Jean de Jullienne et sa succession, TILLEROT, 2005 (en cours de publication). Je remercie Isabelle Tillerot pour les informations qu'elle m'a fournies sur la manufacture au temps de Jean de Jullienne et de son neveu. L'histoire de l'établissement est également narrée – toujours sans mentionner l'épisode de l'acquisition par Cristoforo Spinola – dans LACORDAIRE, 1853; DACIER, VUAFLART, 1922-1929, I, p. 201-257; LANGLOIS, ANDIA, 1993, p. 62-107.

101. *Précis pour le Sieur Oger...*, [1792], p. 2-4. Le texte énonce plus loin: "À l'époque de 1784, M[onsieur] de Montullé, propriétaire de ce bel établissement voulut m'en faire faire l'acquisition [...]. Au lieu d'une vente, M[onsieur] de Montullé fit avec moi, les 18 et 24 mai 1784, un traité mi partie, par lequel d'un côté il me donna à bail, pour deux termes ensemble de 15 années, les bâtiments de la Manufacture, d'un autre côté, il me vendit et abandonna l'exercice de son privilège exclusif, les marchandises, ustensiles, recouvrements même de cette manufacture, moyennant 300 000 livres [...]. En août 1787, M[onsieur] de Montullé est mort, laissant une succession délabrée et complètement insolvable. On a poursuivi la vente de ses immeubles [...]. Voilà donc l'une des belles manufactures de l'Europe et son conducteur utile et paisible, livrés à la merci de cette harpie [la veuve Haudry] accoutumée à flétrir tout ce qu'elle touche" (*ibidem*, p. 8 [délibéré à Paris le 15 janvier 1792]).

102. *Mémoire à consulter pour Dame Françoise-Elisabeth Haudri...*, [1792], p. 9-10: "Cette question se réduit à décider, si un adjudicataire, qui par le cahier des charges, n'a été soumis à aucune indemnité envers le locataire des biens vendus, peut-être empêché par ce locataire déprédateur desdits biens, de mettre en œuvre tous les moyens que la loi et la justice

lui présentent pour la conservation et pour se mettre en jouissance des biens à lui adjugés". Le bail avait été signé le 18 mai 1791 devant Regnault, l'acte désignait Oger responsable des écritures et exploitant de la manufacture. *Ibidem*: "Par le procès-verbal, il est constaté que depuis 18 mois le sieur Oger ne faisoit aucun usage des cuves pour la teinture, et qu'il les avoit laissés dans un état de putréfaction pestilentielle"; la résiliation du bail est décidée après délibération, le 31 janvier 1792.

103. AN, MC, ET/VII/520 (Obligation, 14 février 1793): à cette date, "Dame Françoise Elisabeth Haudry, veuve de Jean Baptiste François de Montullé, honoraire de l'Académie de peinture et sculpture, demeurant à Paris rue du Bacq section de la fontaine de Grenelle et Jacques Busson, citoyen français demeurant à Paris rue et section du Temple, lesquels reconnoissent devoir bien légitimement à S[ieur] Louis Yves Guiraud secrétaire du ministre de la République de Gênes demeurant à Paris, rue Saint-Dominique section de la fontaine de Grenelle, à ce présent et acceptant pour lui ou pour telles autres personnes au profit desquelles il se réserve d'en passer déclaration dans le temps prescrit par la loi, la somme de deux cents trois mille livres pour prêt de pareil somme que la d[ite] D[ame] de Montullé et le d[it] S[ieur] Busson reconnoissent leur avoir été fait à l'instant par le d[it] S[ieur] Guiraud en assignats nationaux comptés, nombrés et réellement délivrés à la vue des notaires soussignés". L'argent sert "à payer 1<sup>o</sup> à S[ieur] Laurent Hermengilde Oger citoyen ce qui peut lui être dû par Madame de Montullé pour raison des indemnités réclamées contre la dame par le d[it] S[ieur] Oger et des autres condamnations prononcées à son profit contre la d[ite] Dame par un jugement en dernier ressort du Tribunal du sixième arrondissement du département de Paris séant à la cy devant abbaye Saint-Germain en date du vingt sept mars mil sept cent quatre vingt douze duement enregistré et signifié et pour raisons desquelles condamnations le d[it] S[ieur] Oger a fait saisir les meubles et marchandises de la Manufacture de Julienne appartenant à madite Dame de Montullé; 2<sup>o</sup> et ce qui peut-être également dû aux deux opposants à ladite saisie". AN, MC, ET/VII/520 (Quittance, 15 février 1793): La veuve Montullé effectue le remboursement à Oger "que comme contrainte par les jugements cydessus énoncés et pour éviter la vente de ses meubles, effets et ustensiles saisis et exécutés par différents procès verbaux [...]. Le d[it] S[ieur] Oger donne par ces présentes mainlevée définitive de toutes les oppositions par lui formées". La veuve Montullé rembourse Guiraud sept mois plus tard (AN, MC, ET/VII/524 [Quittance, 20 août 1793]).

104. AN, MC, ET/VII/520 (Ventes, 16 et 17 février 1793). La vente a bien lieu entre la veuve Montullé "laquelle a par ces présentes vendu,

céde, quitté, et abandonné dès maintenant et à toujours [...] et a promis garantis de tous troubles, dons, douaires, dettes, hypothèques, évictions, substitutions, aliénations et autres empêchements généralement quelconque, à S[ieur] Louis Yves Guiraud, secrétaire du ministre de la République de Gênes [...] à ce présent et acceptant acquéreur pour lui, ses héritiers, et ayant causes ou toute autre personne au profit desquelles il se réserve de passer déclaration dans le temps de la loi, la manufacture dite de Julienne sise à Paris rue des Gobelins avec le droit de faire et fabriquer des draps fins, façon d'Espagne, d'Hollande et d'Angleterre, et de les teindre en écarlatte. Laquelle manufacture consiste en deux édifices rue des Gobelins [...] ensuite sont plusieurs cours et bâtiments [...] le tout est terminé par un corps de logis au fond d'une seconde grande cour [...]. Plus un grand jardin dépendant de la dite manufacture situé de l'autre côté de la rivière des Gobelins [...]. Les dits manufacture et jardins appartenaient à S[ieur] et D[ame] Julienne au moyen de l'acquisition qu'ils en avaient faite par contrat passé devant Bouron no[ttaire] à Paris et son confrère le vingt deux may mil sept cent trente huit de M[onsieur] Jean Baptiste Glucq de Saint-Fort".

105. Les papiers du Domaine national ne mentionnent pas non plus Cristoforo Spinola (Archives de la ville de Paris, DQ10/375, dossier 2935 [Veuve Montullé et Charles Montullé son fils]). Compte tenu des informations rassemblées, il faut conclure que la manufacture, après avoir été séquestrée en fructifor an V (août 1797) à l'instar des autres biens de Cristoforo Spinola, a été adjugée le 11 vendémiaire an VI (2 octobre 1797) à Charles Montullé qui cherche tout d'abord à la revendre mais dont il est exproprié

par ses créanciers quatre ans plus tard. Ces derniers la revendent à Marguerite Antoinette Feytant, veuve Baudrier, le 28 pluviôse an X (17 février 1802) puis Claude Louis Salleron l'acquiert le 9 juin 1810.

106. OLIVE, PASQUIER, 1903, p. 437-460. La décision du Tribunal révolutionnaire est prononcée le 9 juillet 1794.

107. BOUDARD, 1956; WARESQUIEL, 2003 (2006), p. 250-251. Sur Catherine Grand, voir la notice de son portrait par Elisabeth Vigée Le Brun en 1783 (New-York, Metropolitan Museum of Art) dans BAILLIO, 1982, cat. 12, p. 48-50.

108. VITALE, 1935, p. 24-75. Procès-verbal du Directoire exécutif décidant l'expulsion de Spinola et d'autres concitoyens (AN, AF/III/455, plaquette 2714, pièce 3<sup>e</sup>).

109. Son acte de décès est également déposé dans les archives françaises (AN, MC, ET/XV/1207 [Acte de décès, 28 mars 1802]). ASG, Notai di Genova, 1 Sezione, 1393, doc. 84 (Procuration *ad votum post mortem*, 21 juillet 1801): "[...] Volendo per il caso che Iddio lo chiamasse da questa all'altra vita in ora che esso [...] affinché in d[etto] caso vi s[ia] chi rappresenti la di lui persona, ed administri e dirigga li beni ed affari tutti della sua eredità, durante però la minorità del di lui erede. Perciò spontaneamente, et in ogni miglior modo e stà fatto e costituito, siccome fà, e costituisce sua procuratrice generale, e generalissima ad votum post mortem [...] di sua propria bocca hà nominato e nomina la Cittadina Maria Gabriella Marguerita Francesca de Lévis sua dilettissima consorte [...]". ASG, Notai di Genova, 1 Sezione, 1393, doc. 143 (Attestation, 5 mai 1802): "[...] Attesto per la pura verità e faccio fede essere

passato da questa all'altra vità la sera del giorno 28 marzo [1802] nella presente città di Genova il sud[etto] ora q[uondam] Citt[adino] Cristoforo Dom[enico] M[aria] Vinc[enz]o Spinola q[uondam] Agostino marito di sud[etta] Citt[adin]a M[aria] Gabriella Marg[uerita] Fran[cesca] de Lévis da me pienamente conosciuta, e sapere, che il med[esimo] non hà fatto a rissalva della procura generale ad votum port mortem da lui fatta [...] da noi not[ario] ricevuta alcun testamento, codicillo, altra disposizione di ultimà volontà ch'io sapia [...]". Ensuite, Gabrielle procède à des substitutions de procuration afin que des personnes sur place à Paris et à Londres puissent agir en son nom (ASG, Notai di Genova, 1 Sezione, 1393, doc. 144, 145, 148, 149 [Substitutions, 6 mai 1802, 20 mai 1802]; ASG, Notai di Genova, 1 Sezione, 1394, doc. 107, 115 [Procurations, 17 juillet 1804, 23 août 1804]). On retrouve dans les archives françaises des copies de ces procurations, par exemple AN, MC, ET/VII/559 (Dépôt de la procuration du 20 mai 1802, 9 juin 1802). Avant que son aîné n'atteigne la majorité, Gabrielle dote ses deux filles, ASG, Notai di Genova, 1 Sezione, 1394, doc. 1777 (Dotation, 17 septembre 1805): "[...] Volendo eseguire la volontà del pred[etto] q[uondam] suo marito [...] secondo il quale il Sig[nore] Agostino di lei figlio acquistando la maggioranza tutto ché per anco minore di anni venticinque, viene in essa a cessare la qualità sud[etta] di procuratrice ad votum post mortem [...] Ellà fà di voler anche estendere il sud[etto] di lei voto a quanto in appresso. Spontaneamente et in ogni miglior modo stà dotato e dota le Sig[nore] Amaglia Gabriella Teresa Giuseppina ed Enrichetta Agostina Luigia Sorelle del pred[etto] Sig[nore] Agostino [...]".

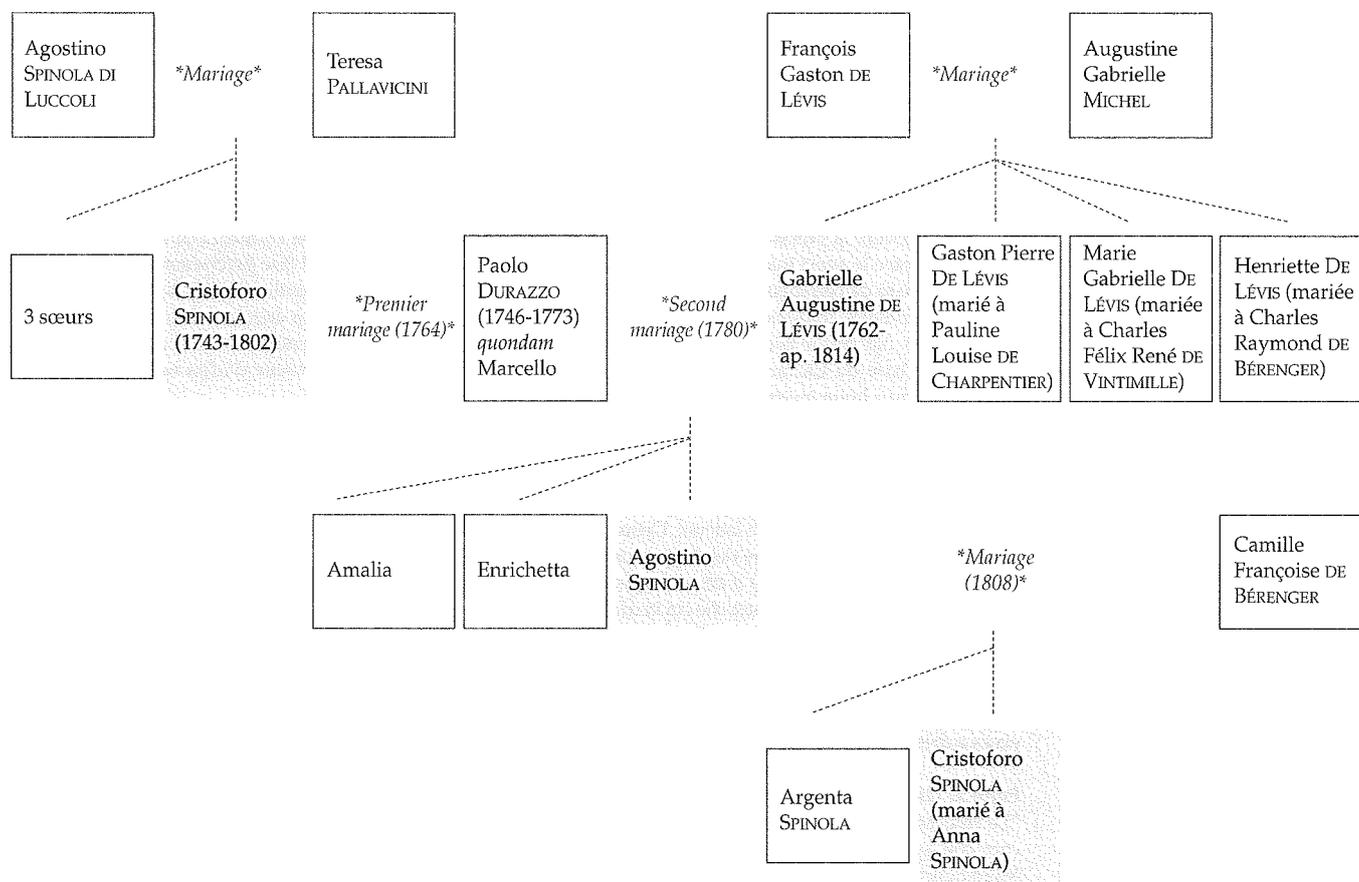
## Bibliographie

- ABRANTÈS, 1837 (2000): Laure Junot duchesse d'Abrantès, *Une soirée chez Madame Geoffrin*, (Paris, 1837), Paris, Le Promeneur, 2000.
- ALIZERI, 1846-1847: Federigo Alizeri, *Guida artistica per la città di Genova*, Genova, Impr. Gio Grondona, 1846-1847.
- ANDIA, FERNANDÈS, 1994: Béatrice de Andia, Dominique Fernandès, *La Rue du Faubourg Saint-Honoré*, Paris, Délégation à l'action artistique de la ville de Paris, 1994.
- ARIZZOLI-CLÉMENTEL, 2002: Pierre Arizzoli-Clémentel (éd.), *Le Mobilier de Versailles, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. II: Les meubles des autres commanditaires*, Dijon, Fatou, 2002.
- BACCESCHI, 2000: Edi Baccheschi, "L'Accademia Ligustica di Belle Arti", in Ezia Gavazza, Lauro Magnani (éd.), *Pittura e decorazione a Genova e in Liguria nel Settecento*, Genova, Banca Carige, 2000, p. 349-360.
- BAILLIO, 1982: Joseph, Baillio, *Élisabeth Louise Vigée Le Brun, 1755-1842*, (catalogue d'exposition: Fort Worth, Kimbell Art Museum, 1982), Fort Worth, Kimbell Art Museum, 1982.
- BATTILANA, 1825-1833 (1971): Natale Battilana, *Genealogie delle famiglie nobili di Genova*, (Genova, 1825-1833), fac-similé, Bologna, Forni, 1971.
- BOLOGNA, 1995: Marco Bologna (éd.), *Gli archivi Pallavicini di Genova*, Genova, Società Ligure di Storia Patria, 1995.
- BOUDARD, 1956: René Boudard, "L'Affaire du collier de la reine vue par Christophe Spinola, ambassadeur...", *Revue d'histoire diplomatique*, 2, avril-juin 1956.
- BOUDARD, 1962: René Boudard, *Gênes et la France dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, 1748-1797*, Paris-La Haye, Mouton & Co., 1962.
- CALEGARI, 1969: Manlio Calegari, *La Società Patria delle arti e manifatture: iniziativa imprenditoriale e rinnovamento tecnologico nel riformismo genovese del Settecento*, Giunti, Barbèra, 1969.
- Catalogue de tableaux des trois Écoles..., 1788: *Catalogue de tableaux des trois Ecoles. Dessins, gouaches, estampes, figures, bustes, vases de marbre, bronzes et autres objets curieux appartenans à M. de Wailly, architecte du roi et membre des académies royales de Peinture, sculpture et architecture. Dont la vente se fera le lundi 24 novembre 1788 et jours suivans de relevée, en son logis, rue de la Pépinière, faubourg Saint-Honoré, Par M. Boileau, huissier-commissaire-priseur au Châtelet de Paris. On verra les objets qui composent cette vente, le vendredi 21 novembre, le samedi 22 et dimanche 23 inclusivement, depuis dix heures du matin jusqu'à deux. À Paris, Chez Mrs A. J. Paillet, peintre, rue Plâtrière, Hôtel de Bullion, P. F. Julliot, fils, marchand-bijoutier, rue du Four, au coin de celle Saint-Honoré*, Paris, Impr. de Quillau, 1788.
- CLIENTO, 1986: Bruno Ciliento, "Andrea Tagliafichi: un architetto tra Riforme e Rivoluzione", *Bollettino d'arte*, 37-38, mai-août 1986, p. 137-168.
- DACIER, VUAFIART, 1922-1929: Émile Dacier, Albert Vuafliart, *Jean de Jullienne et les graveurs de Watteau au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, "Pour les membres de la Société", 1922-1929.
- DRAPER, SCHERF, 1997: James David Draper, Guilhelm Scherf, (éd.), *Pajou: sculpteur du roi, 1730-1809*, (catalogue d'exposition: Paris, musée du Louvre; New York, Metropolitan Museum of Art, 1997-1998), Paris, RMN, 1997.
- EDWARDS, 1996: Jolynn Edwards, *Alexandre Joseph Paillet: expert et marchand de tableaux à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Neuilly-sur-Seine, Arthéna, 1996.
- *Le Faubourg Saint-Germain, la rue de Grenelle...*, 1980: *Le Faubourg Saint-Germain, la rue de Grenelle*, (catalogue d'exposition: Paris, Galerie de la Seita, 1980), Paris, Délégation à l'action artistique de la ville de Paris, 1980.
- *Le Faubourg Saint-Germain, la rue de Varenne...*, 1981: *Le Faubourg Saint-Germain, la rue de Varenne*, (catalogue d'exposition: Paris, musée Rodin, 1981), Paris, Délégation à l'action artistique de la ville de Paris, 1981.
- *Le Faubourg Saint-Germain, la rue Saint-Dominique...*, 1984: *Le Faubourg Saint-Germain, la rue Saint-Dominique: hôtels et amateurs*, (catalogue d'exposition: Paris, musée Rodin, 1984), Paris, Délégation à l'action artistique de la ville de Paris, 1984.
- FELLONI, 1981: Giuseppe Felloni (éd.), "L'Archivio Durazzo, marchesi di Gabiano", *Atti della Società Ligure di Storia Patria*, Nuova Serie, XXI, 1981.
- FICACCI, 2000: Luigi Ficacci, *Giovanni Battista Piranesi: the Complete Etchings*, Köln, Taschen, 2000.
- GAVAZZA, 1989: Ezia Gavazza, *Lo spazio dipinto: il grande affresco genovese nel '600*, Genova, Sagep, 1989.
- GAVAZZA, MAGNANI, 2000: Ezia Gavazza, Lauro Magnani (éd.), *Pittura e decorazione a Genova e in Liguria nel Settecento*, Genova, Banca Carige, 2000.
- *Genua abundat pecuniis...*, 2005: *Genua abundat pecuniis. Finanza, commerci e lusso a Genova tra XVII-XVIII secolo*, (catalogue d'exposition: Genova, Palazzo San Giorgio, 2005), Genova, San Giorgio Editrice, 2005.
- GUYOT, 1775-1783: M. Guyot, *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique et bénéficiale... mis en ordre et publié par M. Guyot, écuyer, ancien magistrat*, Paris, Dorez, 1775-1783.
- HAMON, MATHIEU, 2006: Maurice Hamon, Caroline Mathieu, *Saint-Gobain, 1665-1937: une entreprise devant l'histoire*, (catalogue d'exposition: Paris, musée d'Orsay, 2006), Paris, Fayard, 2006.
- JULIEN, 2006: Pascal Julien, *Marbres. De carrières en palais. Carriers et convoyeurs*, Manosque, Le bec en l'air, 2006.
- LACORDAIRE, 1853: Antoine Louis Lacordaire, *Notice historique sur les Manufactures Impériales de Tapisseries des Gobelins et de la Savonnerie*, Paris, Manufacture des Gobelins, 1853.
- LANGLOIS, ANDIA, 1993: Gilles Antoine Langlois, Béatrice de Andia (éd.), *XIII<sup>e</sup> arrondissement: une ville dans Paris*, Paris, Délégation à l'action artistique de la ville de Paris, 1993.
- LAVALLÉE, [1798]: Joseph Lavallée, *Notice historique sur Charles Dewailly, architecte [...] mort le 12 brumaire an 7. Lue à la séance publique de la Société Philotechnique le 20 brumaire an 7, et à la Séance de rentrée du Lycée républicain, le 1<sup>er</sup> frimaire de la même année, [Paris], Impr. Société des Amis des Arts, an VII [1798]*.
- LEONCINI, 1997: Luca Leoncini (éd.), *Palazzo Reale di Genova. Studi e restauri 1993-1994*, Genova, Tormena, 1997.
- LEONCINI, 2004: Luca Leoncini (éd.), *Da Tintoretto a Rubens: capolavori della collezione Durazzo*, (catalogue d'exposition: Genova, Palazzo Reale, Teatro del Falcone, 2004), Milano, Skira, 2004.
- LEVRERO, 1934: Undelio Levrero, "Un particolare sconosciuto della vita di Andrea Tagliafichi", *Il Raccoglitore Ligure*, 4, 1934, p. 3-4.
- MAGNY, 1987: Françoise Magny, *Le Faubourg Saint-Germain: la rue de l'Université*, Paris, Institut néerlandais, 1987.
- MARCUS, 1887: Adolphe Marcus, *Les Verreries du comté de Bitche, essai historique (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Nancy, Impr. Berger-Levrault, 1887.
- MESLAY, 1995: Olivier Meslay, "À propos du cabinet de bord de l'eau d'Anne d'Autriche au Louvre et de quelques découvertes au palais du Luxembourg", *Bulletin de la société d'histoire de l'art français*, année 1994, 1995, p. 49-66.
- *Mémoire à consulter pour Dame Françoise-Elisabeth Haudri...*, [1792]: *Mémoire à consulter pour Dame Françoise-Élisabeth Haudri, veuve du sieur de Montullé, ancien Conseiller d'Etat et secrétaire des commandemens de la Reine, contre le sieur Oger, locataire de la Manufacture de draps et teintures dite de Julienne, située aux Gobelins*, Paris, Impr. de Sallière, [1792].
- MICHEL, 2003: Patrick Michel, "Il gusto per la pittura genovese in Francia nel XVIII secolo. Storia di una ricezione limitata", in Philippe Sénéchal, Piero Boccardo, Clario di Fabio (éd.), *Genova e la Francia*, Milano, Amilcare Pizzi, 2003, p. 157-169.
- MOSSE, RABREAU, 1979: Dominique Mosser, Daniel Rabreau, *Charles De Wailly: peintre architecte dans l'Europe des Lumières*, (catalogue d'exposition: Paris, Hôtel de Sully, 1979), Paris, Caisse nationale des monuments historiques et des sites, 1979.

- MOSSER, ROCHEBOUËT, 1986: Dominique Mosser, Béatrice de Rochebouët, *Alexandre-Théodore Brongniart: 1739-1813; architecture et décor*, (catalogue d'exposition: Paris, musée Carnavalet, 1986), Paris, musée Carnavalet, 1986.
- NEGRI, 2000: Emmina De Negri, "Intorno ai Cantoni: capi d'opera e architetti a Genova a fine Settecento e la ricostruzione di Palazzo Ducale", *Quaderni della Facoltà di Architettura di Genova*, 3, 2000, p. 103-120.
- OLCESE SPINGARDI, 2002: Caterina Olcese Spingardi, "La vicenda della ristrutturazione settecentesca di Palazzo Spinola Serra Campanella tra Genova e Francia", in *Grande pittura genovese dall'Ermitage da Luca Cambiaso a Magnasco*, (catalogue d'exposition: Genova, Palazzo Ducale, 2002), Milano, Mazzotta, 2002, p. 146-152.
- OLCESE SPINGARDI, 2003: Caterina Olcese Spingardi, "Committenti e francofilia nella Genova del secondo Settecento: Cristoforo Spinola, Domenico Serra e il 'Palazzo del Sole' in Strada Nuova", in Philippe Sénéchal, Piero Boccardo, Clario di Fabio (éd.), *Genova e la Francia*, Milano, Amilcare Pizzi, 2003, p. 232-241.
- OLIVE, PASQUIER, 1903: Siméon Olive, Félix Pasquier, *Archives du château de Lérans: inventaire historique et généalogique des documents de la branche Lévis-Lérans, devenue Lévis-Mirepoix*, Toulouse, Privat, 1903.
- PERRIN KHELISSE, 2003: Anne Perrin Khelisse, "Aristocrazia genovese e mercato di lusso a Parigi e a Lione nei secoli XVII e XVIII", in Philippe Sénéchal, Piero Boccardo, Clario di Fabio (éd.), *Genova e la Francia*, Milano, Amilcare Pizzi, 2003, p. 191-203.
- PERRIN KHELISSE, 2005: Anne Perrin Khelisse, "'Monsieur Piccaluga', un agent génois à Paris. Négoce d'argent et de marchandises de luxe à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle", *Recherches en histoire de l'art*, 4, 2005, p. 91-112.
- PERRIN KHELISSE, 2006: Anne Perrin Khelisse, "Présents et achats de porcelaines de Sèvres pour les Spinola ou comment les étrangers se fournissent à la Manufacture à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle", *Sèvres. Revue de la Société des Amis du musée national de céramique*, 15, 2006, p. 59-70.
- PERRIN KHELISSE, 2007: Anne Perrin Khelisse, *Décor et décorum dans les palais de l'aristocratie génoise au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'exemple des objets mobiliers et de l'ameublement du palais Spinola à Pellicceria*, thèse de doctorat d'histoire de l'art de l'Université Paris X-Nanterre, sous la direction de Christian Michel, soutenue en 2007.
- PESSA, 1990: Loredana Pessa (éd.), *Gerolamo Grimaldi e la Società Patria. Aspetti della cultura figurativa ligure nell'età dell'Illuminismo*, Genova, Sagep, 1990.
- PINON, 1998: Pierre Pinon, *Pierre Adrien Pâris (1745-1819) architecte ou l'archéologie malgré soi*, thèse de doctorat d'histoire de l'art de l'Université Paris IV, sous la direction de Bruno Foucart, soutenue en 1998.
- PINON, 1999: Pierre Pinon, "La maison de Pajou rue de la Pépinière", in Guilhelm Scherf (éd.), *Augustin Pajou et ses contemporains*, (actes de colloque: Paris, musée du Louvre, 1997), Paris, La Documentation Française, 1999, p. 269-281.
- *Précis pour le Sieur Oger...*, [1792]: *Précis pour le Sieur Oger, tenant la Manufacture des draps de julienne, aux Gobelins, contre Delle F. E. Haudry, veuve de M. de Montullé*, Paris, Impr. de la Veuve Delaguette, [1792].
- RABREAU, 2006: Daniel Rabreau, *Le Théâtre de l'Odéon. Du monument de la Nation au théâtre de l'Europe*, Paris, Belin, 2006.
- RAGGIO, 2000: Osvaldo Raggio, *Storia di una passione. Cultura aristocratica e collezionismo alla fine dell'ancien régime*, Venezia, Marsiglio, 2000.
- RATTI, 1780: Carlo Giuseppe Ratti, *Intrusione di quanto puo' vedersi di più bello in Genova in pittura, scultura ed architettura ecc.*, Genova, Impr. Yves Gravier, 1780.
- RÉAU, 1946: Louis Réau, *Le Rayonnement de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Laffont, 1946.
- REISET, 1908: Tony Henri Anguste vicomte de Reiset, *Les Reines de l'émigration. II: Anne de Caumont La Force, comtesse de Balbi*, Paris, Émile Paul, 1908.
- RONCO, 1990: Antonino Ronco, *Gli anni della Rivoluzione. Da Ventimiglia a Sarzana, il dramma della Liguria nell'epoca giacobina*, Genova, De Ferrari, 1990.
- SBORGI, 1990: Franco Sborgi, "Alcune note sulla cultura artistica in Liguria nella seconda metà del Settecento", in Loredana Pessa (éd.), *Gerolamo Grimaldi e la Società Patria. Aspetti della cultura figurativa ligure nell'età dell'Illuminismo*, Genova, Sagep, 1990, p. 25-58.
- SOPRANI, RATTI, 1768-1769: Raffaello Soprani, Carlo Giuseppe Ratti, *Vite de' pittori, scultori, ed architetti genovesi di Raffaele Soprani*, Seconda edizione rivedute, accresciute, ed arricchite di note da Carlo Giuseppe Ratti, Gênes, Impr. Casamara, 1768-1769.
- SPINOLA, 1764: Agostino Spinola, *Poesie del Signor Agostino Spinola del fu Felice, patrizio genovese detto fra gli Arcadi Almaspe, dedicate alla nobilissima Dama, la Signora Paoletta Durazzi, sposa del Signor Cristoforo Spinola, figlio dell'autore*, Genova, Impr. Gesiniana, [1764].
- STEIN, 1912: Henri Stein, *Augustin Pajou*, Paris, Lóvy, 1912.
- *Suite du recueil de planches...*, 1777: *Suite du recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques avec leur explication*, À Paris, Chez Panckoucke, Stoupe, Brunet, À Amsterdam, Chez Rey, 1777.
- *Supplément à l'Encyclopédie...*, 1777: *Supplément à l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une Société de gens de lettres, Mis en ordre et publié par M\*\*\*\* [Diderot]*, IV, À Amsterdam, Chez Rey, 1777.
- TILLEROT, 2005: Isabelle Tillerot, *Jean de Julienne et les collectionneurs de son temps: un regard singulier sur le tableau*, thèse de doctorat d'histoire de l'art de l'Université Paris X-Nanterre, sous la direction de Christian Michel, soutenue en 2005 (en cours de publication).
- TILLY, 1828 (1965): Alexandre comte de Tilly, *Mémoires du comte Alexandre de Tilly pour servir à l'histoire des mœurs de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, (Paris, 1828), édition présentée et annotée par Christian Melchior Bonnet, Paris, Mercure de France, 1965.
- VAN DE SANDT, 2005: Udolpho van de Sandt, "Les 'collections' de la Société des amis des arts", in Monica Preti-Hamard, Philippe Sénéchal (éd.), *Collections et marché de l'art en France, 1789-1848*, (actes de colloque: Paris, Institut National d'Histoire de l'Art, 2003), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 73-86.
- VAN DE SANDT, 2006: Udolpho van de Sandt, *La Société des amis des arts (1789-1798). Un mécénat patriotique sous la Révolution*, Paris, École nationale supérieure des beaux-arts, 2006.
- VITALE, 1934: Vito Vitale, "Diplomatici e consoli della Repubblica di Genova", *Atti della Società Ligure di Storia Patria*, LXIII, 1934.
- VITALE, 1935: Vito Vitale, "I dispacci dei diplomatici genovesi a Parigi (1787-1793)", *Miscellanea di Storia italiana*, XXIV, 1935.
- WARESQUIEL, 2003 (2006): Emmanuel de Waresquiel, *Talleyrand, le prince immobile*, (Paris, 2003), édition revue et augmentée avec des documents inédits, Paris, Fayard, 2006.

## Annexes

## Généalogie sommaire de Cristoforo Spinola et Gabrielle de Lévis



## Documents d'archives

## Correspondance entre les architectes Charles de Wailly et Andrea Tagliafichi (1776-1779)

Paris, Bibliothèque centrale du Muséum d'histoire naturelle, Ms 2216 (1): *Papiers Charles de Wailly. Pièces concernant l'achat en Italie de marbres, sculpture et motifs d'ornementation.*

*La cote de ces documents est mentionnée dans DRAPER, SCHERF, 1997, p. 386. Toutefois ces lettres n'ont jamais fait l'objet de transcription ni d'analyse détaillée. Ce fonds a été déposé par Adélaïde Flore Belleville, la veuve de Charles De Wailly, au Muséum d'histoire naturelle car son second époux, le chimiste Antoine François Fourcroy, y était titulaire d'une chaire. Les transcriptions ci-après sont des extraits des lettres. Elles évoquent les points traités dans le présent article mais abordent également des questions que nous discutons dans notre thèse de doctorat (PERRIN KHELISSA, 2007, p. 252-262), celles notamment sur la situation de la commande artistique à Gênes dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (épisode de l'escalier du palais de Marcello II Durazzo).*

**Folio 14 (18 mars 1776):** Lettre de Tagliafichi à De Wailly

"La prego di far le mie scuse col sud[det]to M[onsieu]r Pigale e dirli che quando si tratta di blocchi grandi e di una qualità sciolta, è sempre bene che ci sia del tempo perchè si trovano difficilmente. Tra poco le manderò due piante della scala del Sig[no]re M[archese] Durazzi nelle quali sentirò volentieri il suo buono sentimento circa alle variazioni ho fatto dal primo disegno fatto costi. Nella scorsa settimana ho mandato uno disegno di

Galeria a Napoli ad una Principessa ed ora stò terminandone un altro di una anticamera come pure altri di una sala di conversazione, camera facciata e Giardino per Barcellona che avrei avuto sommo piacere di sentire sopra di questi li suoi vantaggiosi ricordi, avendo fatti tutti sud[detti] disegni con molta fretta e ho dovuti lasciar addietro quelli della festa di ballo che ora li terminerò avendone questi Sig[nor]i molta premura”.

**Folio 31 (15 juillet 1776):** Lettre de Tagliafichi à De Wailly

“P.S.: È molto tempo che io ero in pensiero di farle un progetto cioè di far una prova [costi] delli nostri abadini o per dir meglio della pietra di Lavagna che si usa qua a coprire li tetti delle case, avendo vedute costi che si usa un'altra pietra consimile, ma più piccola, e si chiama pierre d'ardoise [...] sarebbe questa a minor prezzo che quella d'Ardoise e poi dopo molto più grande”.

**Folio 35 (3 août 1776):** Lettre de Tagliafichi à De Wailly

“In Genova si vocifera che il Sig[no]re M[arche]se Spinola nostro abbia perduta al gioco una somma rilevante di denaro e molto meglio costi si saprà. Desidero sapere se il sud[detto] Sig[no]re M[arche]se Spinola nel vicino autunno si porterà a Genova a far un scorsa essendomi stato detto da suoi parenti”.

**Folio 46 (15 septembre 1776):** Lettre de Tagliafichi à De Wailly

“Acchiuso troverà la prima e seconda pianta della scala del Sig[no]re M[arche]se Durazzi che mi dimandò che é molto tempo e le avevi mandato ancora li spaccati ma non mi è riuscito poterli fare perchè sono stato infinitamente occupato da commissioni forestieri [...]. La sud[detta] scala sarebbe già terminata se il Sig[nore] Durazzi avesse voluto darle commissioni delli marmi a suo tempo, che io dubito anderà ancora a due anni prima che sia terminata. Nel primo primo [sic] piano sono poste a lavoro sei colonne d'ordine dorico, e le altre sei quando verranno le base da Carrara, si poneranno subito, e questa tardanza non proviene d'altra ragione che per avere li marmi a buon mercato, e mal lavorati non importa”.

**Folio 49 (18 décembre 1776):** Lettre de Tagliafichi à De Wailly

“La Fabrica delle scale del Marchese Durazzo è stata imminente ad essere sconvolta a delle forti variazioni, per motivo di un nuovo progetto stato fatto di fare una scala, in uno delli lati della Loggia, il quale dà l'ingresso alla grande sala e due appartamenti laterali. Detto lato di loggia si deve ingrandire con prendere una arcata delle loggia laterali e allora sarà mag[gio]re del doppio, cioè palmi 25 in larghezza, ed in lunghezza p[al]mi 67, ed acciò, che il cortile venga quadrato si leverà il lato di loggia che restava prossimo al vestibolo superiore, ed in luogo di dare l'ingresso dal vestibolo per una porta che era in mezzo, se che entrava in mezzo al primo lato di loggia, ora si entrerà per le due estremità del vestibolo, le quali aperture ciascheduna prenderà uno lato di loggia ridotti in figura di vestibolo, e queste si entrerà nella nuova sala alle due estremità. La scala poi in aria il sud[detto] Sig[nore] M[arche]se Durazzi non la vole più, e incambio vole che li scalini sieno sopra volti e muraglie. Desidererei sapere se in Parigi si sieno ancora fatte scale in aria, secondo il mio disegno, e se si fossero fatte favorisa mandarmene uno certificato accio io possa a detto Sig[nore] M[arche]se Durazzi farglielo vedere e quale approvazione abbiano incontrata costà”.

**Folio 57 (20 janvier 1777):** Lettre de Tagliafichi à De Wailly

“La ringrazio vivamente di tutte le relazioni si è compiacuta segnarmi circa alle scale che costà ha fatto fabbricare con applauso, non avendo tralasciato di far leggere l'articolo di sua lettera alli figliuoli del Sig[nore] M[archese] Durazzo, che in risposta ho avuto che suo Padre quando dice una cosa è inutile il ripetere altro; ondo convenirà ora con mio sommo dispiacere fare qual che vorranno e se io fossi stati in comodo di uscire da Genova senza la necessità di guadagnar da vivere per la mia famiglia avrei piantato il lavoro, e andata fuori a cercar miglior fortuna. Non lascierò di mandarle il nuovo progetto della sala”.

**Folio 59 (3 février 1777):** Lettre de Tagliafichi à De Wailly

“Ho sentito con mio piacere, la speranza che mi dà, *che questo anno sarà favorevole al mio talento* [souligné par Tagliafichi dans sa lettre]. Sono sicuro che non trascurerò cosa alcuna per procurare li miei vantagy e non tralascio di sempre più pregarlo di ciò [fatte] perchè se io non mi procaccio dal guadagno con li stranieri per questo paese non è possibile che io arrivi a guadagnar da vivere. Il Sig[nore] Durazzo per tanti disegni e lavori fatti in quatro anni, mi ha dato solamente 144 pezzi di Spagna ed ora sono tre mesi continui che io lavoro per esso a 313 [deniers] il giorno dalla mattina alla sera senza poter lavorar per altri, le lascio considerer in qual maniera quà si paghi gli arch[itte]ti ed il capo maestro 340 [deniers] il giorno, con far meno assistenza che me al lavoro. Circa alle scale poi le dirò che non mi riesce di persuadere il sud[detto] Sig[nore] Durazzo volendole assolutamente a suo modo, avendo io detto alli figliuoli dello stesso, che non voglio far un lavoro in modo da poterne essere ripreso dalle persone intelligenti e che piuttosto voglio d'abandonare il lavoro e che si facciano servire da chi vogliono. Se io fossi con delle commissioni straniere assolutamente non vorrei più assistere a detto lavoror, e non sò qualche farò e per fine rassegnandole al solito la mia umile servità sono col più riverente ossequio. De vous Monsieur et mon cher compere. [Signé] Votre très humble et très obbeisent [sic] serviteur Tagliafichi”.

**Folio 67 (7 avril 1777):** Lettre de Tagliafichi à De Wailly

“Le acchiudo un schizzo da dove vedrà il novo progetto della scala per il Sig[no]re M[arche]se Durazzo e tutti li cambiamenti fatti, ese le riuscisse la prego mandarmi un piccolo abbozzo come si potrebbe decorare; le porte quatro che sono per ogniuna delle sue estremità non si puonno trasportare e devono restar come sono”.

**Folio 73 (29 juin 1777):** Lettre de Tagliafichi à De Wailly

“Circa il camino che desidera simile a quello del Sig[no]re M[arche]se Spinola, io ho scritto subito a Carrara per sapere da più, o meno quanto ne vogliono in marmo statuario compreso le chimere e tutti li suoi ornamenti compreso ancora li festoni, ma questi io dico, che é cosa assai difficile, che dopo fatti si possono conservare intieri, particolarmente quando sarà posto a suo luogo, che facilmente ogni piccolo urto può romperli, e farli andare a male; se potesse variar questi, e farli in qualche altra maniera più sicura, con inviarmene un disegno; niente di meno subito che avrò il prezzo glielo rimetterò. Ho piacere che vadi terminando il suo appartamento, e sono più che sicuro che quando sarà terminato le farà sempre più onore”.

**Folio 75 (15 juin 1777):** Lettre de Tagliafichi à De Wailly

“Ora stò attendolo per portarlo [Desprez] a vedere le cose più belle della nostra città. Ieri al dopo pranzo le ho fatto vedere il Palazzo del Sig[no]re Marchese Spinola, che ne é rimasto assai contento particolarmente della sua sala di Conversazione che l’ha trovata assai bella, ma tutti comunemente non lo sono della Pittura di M[onsieu]r Callet”.

**Folio 79 (13 juillet 1777):** Lettre de Tagliafichi à De Wailly

“Circa il camino, che nella sua ultima mi dà ordine di fargli eseguire a Carrara, e del quale sono sicurissimo che farà un buonissimo effetto, con le Chimere, ghirlande di frutti e cascate et altri ornamenti in marmo bianco statuario, ed la tavoletta, consol e piedestalli, che portano le chimere in marmo turchino, senza che le cornici siano intagliate, ma lisce. Così ancora supprimer il gradino sù cui posano li sud[detti] due piedestalli delle chimere; oltre di che ritirarlo polici sei, ossia restringerlo nella luce, che di questo non troppo bene io intendo, del quale la prego di meglio illuminarmi con un abbozzo in carta, con le sue giuste misure. Le faccio riflettere che l’operajo che deve lavorarlo mi fà la difficoltà come li festoni di frutti sarà assai difficile che rimangano intieri senza rompersi a qualunque piccolo urto, essendo eseguiti in marmo, e maggiormente perche nel suo nascimento saranno assai sotili”.

[en français, griffonné sur un coin de la lettre]

“Monsieur, Dans mon séjour à Paris, il y a près de trois ans, ayant eu L’h[eur] de faire la connaissance de plusieurs membres de votre illustre Académie, j’osais former le désir d’en être associé. Pourrois-je espérer M[onsieur] sur vos indulgentes bontés pour la place d’associé que je sais vacquante. À défaut des talents éminents qu’il me faudrait pour mériter cet honneur, voudriez-vous bien agréer tout le zel [sic] que j’apporterois à vous dans une experte correspondance pour satisfaire aux objets qu’il vous plairoit me commettre”.

**Folio 87 (28 juillet 1777):** Lettre de Tagliafichi à De Wailly

“Il Sig[no]re Padre Domenico Peirano ha difficoltà che io faccia prender il modello della Chimera del Sig[no]re Marchese Spinola, e sarebbe bene che dal med[esimo] gliene facesse scriver; acciò dia il permesso, che io lo possa fare, mentre dal solo disegno in Carrara difficilmente lo eseguiranno, e molto meglio la faranno dal modello dalla stessa grandezza fatto in gesso”.

**Folio 89 (4 août 1777):** Lettre et devis envoyés par Tagliafichi à De Wailly

“[Cristoforo Spinola] mi lasci far copiare in gesso la Chimere che ha in sua casa, per mandarla in Carrara, a chi dovrà farla in marmo mischio, perche altrimenti dal disegno sono sicuro che non sarà eseguita bene e per meglio sicurezza é bene inviarle un modello”.

“[au sujet du papier peint] avendomi sugerito M[onsieur] Desprez, che in Parigi ora si stampa sul idea delle decorazioni che si fanno in stucco, e che colorita fà assai bene, e che si paga poco”.

“Camino avec la tablette en bleu turquin, et les jambage du même et le socle en verd de Polcevera, et tous les ornement en jaune de Siene [sic], *incassato e franco di ogni spesa* pour L[ire] 1400. *In altra maniera*, tablette en bleu turquin, et les jambages du même, le socle, et tous les ornement en marbre statuaire, L[ire] 1200; Tablette et socole [sic] en bleu turquin et les jambages en marbre vené et tous les ornement, compris les [illisible] et chutes des fruits et chimères en marbre statuaire, *tutti in moneta di Genova*, L[ire] 1150”.

**Folio 91 (11 août 1777):** Lettre de Tagliafichi à De Wailly

“Non ho termini capaci a ringraziarla dell’aviso mi reca, che nella sua Accademia d’Architettura siavi una piazza vacante di Associato corrispondente, che la prego con la mag[giore] premura di [ovvare?] presso colti suoi Confratelli ed Illustri Accademici acciò si compiaciano degnarsi amettermi alla loro società assicurandoli della mia somma premura mi darò in qualunque occasione per rendermene meritevole, a questo effetto le acchiudo una lettera diretta a med[esimo], che la prego a mio nome presentargliela, e subito che avrò terminato il disegno della sala rotonda eseguita nel Palazzo del Sig[no]re M[arche]se Spinola mi darò l’onore di inviarglielo facendolo passare per il canale del sud[detto] Sig[no]re Spinola”.

**Folio 97 (8 septembre 1777):** Lettre de Tagliafichi à De Wailly

“Ho l’onore di significarle avere di già ordinato il Camino in conformità del piccolo disegno trasmessomi cioè tutti gli ornamenti in giallo di Siena, e la tavoletta, gambette in bardiglio, ed il soccolo in verde di Polcevera [...]. Ho piacere abbia comprata la carta stampata, che sono sicuro sarà di buon gusto, ora sono ansioso di vederla arrivare”.

“Spero avè ricevute le mie antecedenti nelle quali avrò veduto come ho scritto a cotta Reale ed Illustra Accademia, ed ancora a molti Accademici, in conformità di quanto ella mi scrisse, ed ora sono in grandissima

desideranza di vedere il felice esito di questa cosa, non può immaginarresi quanto mi paja lungo il tempo, e quanto io desidero l'arrivo del corriere di Francia, lasingandomi sempre di sentire un felice esito, per il mezzo suo, che sono sicuro avrà fatto tutto il possibile di persuadere a mio favore li suoi confratelli".

**Folio 101 (22 septembre 1777):** Lettre de Tagliafichi à De Wailly

"Ho piacere che il Sig[nore] M[arche]se Spinola abbia ricevute le mie lettere con piacere, e che ancora si sia interessato a mio vantaggio [...] io procurerò di far tutto il possibile di terminar il mio disegno della Sala, cosa che troverò difficile eseguire, perche ho [illisibile] lavori d'importanza due in città, e l'altro in Pegli distante 10 miglia di Genova, oltre altri piccoli lavori, nonostante farò quanto potrò ed il peggio é che non ho persona capace aiutarmi".

**Folio 108 (10 novembre 1777):** Lettre de Tagliafichi à De Wailly

[Pendant qu'il est en train d'écrire] "si abbruciavano le due sale del Consiglio grande, e piccolo Consiglio di Estate [...] alle ore 9 cascò il tetto sopra li soffitti, e così rovinovono tutti due senza poter avere il tempo nemo di levar li quadri di Solimena [...] rimane solamente le piture a fresco nelle facciate le quali nonostante sono ancora pregiudicate dal fumo, e scrostate dal fuoco; le statue di marmo poste nel gran consiglio, sono moltissimo pregiudicate dalli colpi de legnami cascati et dal fuoco [...]. Non ho voluto tralasciare di una simile notizia perchè abbastanza interessante per li Architetti. Fino ad ora non si sà che determinazioni saranno prese per decorare delle Sale, se si faranno con ornamenti di pittura, oppure di stucco [la noblesse est partagée entre plusieurs solutions] nonostante se seguirà qualche cosa gliene darò aviso, e quando mi fosse data qualche incombezza lo pregherò del suo sentimento".

**Folio 110 (17 novembre 1777):** Lettre de Tagliafichi à De Wailly

"Essendo dal Governo Serenissimo stati deputati due senatori per detto lavoro, e per mia disgrazia uno è l'Ecc[ellentiss]mo Marcellino Durazzi mio contrario, l'altro poi l'Ecc[ellentiss]mo Agostino Lomellini, mio mecenate, e nonostante questo, il primo non ha voluto ancora, che mi si dia incombenza alcuna e si dice che lo stesso abbi mandato a chiamare l'Architetto Simone Cantoni a Milano".

**Folio 124 (25 mai 1778):** Lettre de Gian Luca Durazzo à De Wailly

"Je suis charmé mon cher de Wailly qu'on ait rendu justice à votre plan de la salle en question et que vous soyez chargé de l'exécution du même, je ne doute point que cela vous fera honneur, et vous donnera du profit: en attendant vous travaillerez à votre maison. Je voudrais pouvoir vous faire une surprise à Paris, il n'est pas impossible que cela puisse arriver un jour: le Sallon de M[onsieu]r de Spinola fait le meilleur effet, la dorure et le fond lapis font très bien. La partie supérieure est bien avancée, nous allons placer les glaces d'en haut, j'espère que dans six mois, tout sera fini. M[onsieu]r Tagliafico vous informera de ce que je fais pour vous procurer les tableaux en question; il ne dépendoit pas de moi de lui les délivrer tout de suite, je me flatte que dans la semaine je pourrai lui donner une réponse décisive, contez toujours sur mon amitié, je désire bien vivement de pouvoir vous en donner des preuves aussi bien que de l'affection plus sincère avec laquelle je suis votre très humble serviteur".

**Folio 128 (6 juillet 1778):** Lettre de Tagliafichi à De Wailly

"Il Sig[nore] Viale ha fatto uno scritto che si stamperà ed unitamente al disegno vole presentarlo alli Accademici di Genova, potrebbe seguire qualche scisma, che dasse più buon aspetto alla cosa, in tanto io vado preparando uno disegno, che in qualonque maniera voglio che sia noto al pubblico. La sala del Sig[nore] Spinola, il plafond è quasi tutto indorato ed ora si pongono le luci alle mezze lune, sopra il cornicione, e questa mattina vi sono stato col Sig[nore] Senatore Marcellino che ne è rimasto contento".

**Folio 143 (6 décembre 1778):** Lettre de Tagliafichi à De Wailly

"Il grande camino con la chimere si pulisce e si devono ancora fare le chimere per motivo che più pezzi di mischio giallo già cominciato sono andati a male, perche con difetti, così è seguito delli festoni, ma questi sono ultimati. Li due piccoli camini di bardiglio uno è terminato, e l'altro da pulirsi, onde frà poco il tutto sarà terminato ed incassato".

**Folio 148 (31 janvier 1779):** Lettre de Tagliafichi à De Wailly

"Mi trovo in necessità di pregarla a volersi compiacere di supplicare a nome mio gl'Illustri nostri confratelli dell'Illustre Accademia d'Architettura a volersi degnare di un loro attestato di quello si costuma in Parigi e fuori per onoraria gratificazione alli Architetti che dirrigono qualche Fabrica col proprio suo disegno, con specificare se si paghi il tanto per 100 sopra la spesa della medesima fabrica, se li disegni poi si paghino a parte, e maggiormente quelli straordinari, e se questi disegni poi appartengano al padrone della fabrica oppure all'architetto, questo attestato desidero sia fatto in maniera da potersi ancora presentare nanzi un tribunale".

## Acte notarié relatif à la création de la manufacture de glaces à Monterhausen (1792)

Paris, Archives nationales, Minutier central des notaires de Paris, ET/VII/517, doc. 126: 28 août 1792, *Société pour l'établissement d'une manufacture de glaces à Monterhausen*

*La déclaration, classée sous la même cote, date du 29 août 1792.*

*L'“Exposé de la Société”, soit le deuxième paragraphe ci-après, est transcrit dans MARCUS, 1887, p. 128-130, sans référence de cote. La présente transcription, bien que plus complète, ne concerne qu'une partie du document original dont elle restitue l'articulation des articles.*

Par devant les notaires à Paris soussignés furent présents:

M[onsieur] Christophe Dominique Marie Vincent, marquis de Spinola, noble génois, ministre plénipotentiaire de la République de Gênes en France, demeurant à Paris, rue Saint-Dominique, paroisse Saint-Thomas d'Acquin;

M[onsieur] Charles Philibert Marie Gaston de Lévis de Mirepoix, citoyen, rue de Verneuil, faubourg Saint-Germain, paroisse Saint-Thomas d'Acquin;

M[onsieur] Eugène Claude Preaudeau de Chemilly, citoyen français, demeurant ordinairement à Bourneville, paroisse de Marolles, étant de présent à Paris logé rue Notre-Dame de Nazareth, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs;

M[onsieur] Félix Victor Amalric, ancien nég[ociant], demeurant à Paris, rue Cerutty, paroisse Saint-Roch et cy devant à Pontichery;

M[onsieur] Pierre Loysel, citoyen français originaire de Saint James [Canada], correspondant de l'Académie des sciences de Paris, demeurant ordinairement à Saint-Gobin, de présent à Paris logé rue Traversière Saint-Honoré paroisse Saint-Roch et

M[onsieur] François de Beaufort, citoyen français, demeurant à Paris rue Taranne paroisse Saint-Germain-des-Prés.

Lequel ont dit et exposé et sont convenus de ce qui suit:

*Exposé de la Société à former par les présents*

Les manufactures de glaces établies en France et dans le reste de l'Europe, malgré les succès dont leurs entreprises ont été couronnées, n'ayant pas encore réussi à donner à cette branche utile du commerce l'étendue dont elle est susceptible et ce, à raison des entraves qui ont empêché ou au moins retardé sa marche, les sus-nommés ont pensé qu'il n'étoit pas impossible d'atteindre à ce point de perfection, surtout si l'on parvenoit à se procurer à bon compte les matières de première nécessité dont la rareté et le prix excessif ont déjà occasionné ou préparé la ruine de presque tous les établissements de ce genre, et si l'on parvenoit à attacher à l'entreprise des artistes distingués dont les talents éprouvés dans cette manipulation ne laissassent aux intéressés d'autres soins que de leur assurer des moyens.

Pour réussir dans ce double objet, les sociétaires se sont réunis à M[onsieur] Beaufort [artiste] dont les connoissances leur sont un sûr garant des succès qu'ils doivent leur procurer. Et ils se sont décidés à faire l'acquisition des forges de Monterhausen appartenantes à M[onsieur] Preaudeau de Chemilly, l'un des sociétaires. La situation de ces forges à douze lieues du Rhin avec lequel elles ont une communication facile, la quantité de bois qui couvrent cette propriété, leur exploitation aisée, les forges que des bois alimentent et dont on pourra conserver une partie, les bâtiments déjà construits et qui s'adapteront sans doute à cette entreprise nouvelle, tout s'est réuni pour engager les sociétaires surnommés à porter leurs forces et leur industrie de ce côté, En conséquence les dits comparants feront incessamment cette acquisition

Cet exposé fait, les comparants ont arrêté les conditions de leur société de la manière et ainsi qu'il suit

*Article 1<sup>er</sup>: Fixation de la propriété [...]*

Tous les actionnaires sans aucune distinction de ceux faisant fonds [Spinola, Lévis-Mirepoix, Amalric, Chemilly] d'avec ceux qui n'en font pas [Loysel, Beaufort] seront propriétaires de la manufacture et de l'immeuble où elle va être établie [...] Répartition de propriété en juste car les artistes, en donnant leurs talents et leurs soins à l'établissement et à la conduite de l'entreprise, y font une mise réelle puisque c'est cette mise qui fait valoir l'autre. D'une autre part, les actionnaires faisant fonds seront remboursés de leurs avances, par ce moyen les avantages et les risques respectifs seront balancés de manière que les artistes et les bailleurs de fonds trouveront dans cette entreprise des mises et des bénéfices justement proportionnés.

*Article 2: Fixation de la livre sociale [...]*

*Article 3: Distribution de la livre sociale [...]*

*Article 4: Primes attachées aux sols non faisant fonds [...]*

*Article 5: Durée de cette prime [...]*

*Article 6: Fournissement et remboursement des mises de fonds et intérêts qui leur sont attribué [...]*

*Article 7: Distribution des bénéfices après le remboursement de la mise de fonds [...]*

*Article 8: Employ des sommes formant les fonds de la Société*

Les sommes à fournir par les sols faisant fonds seront d'abord employées à payer le prix de l'acquisition de la terre de Monterhausen et dépendances, après que les formalités à prendre pour assurer ce paiement auront été remplies. Le surplus servira à faire les réparations dont les bâtiments actuellement subsistant auront nécessairement besoin pour les adapter à la nouvelle exploitation à laquelle on les destine, et construire les nouveaux bâtiments qu'il faudra faire. Ces bâtiments seront établis sans luxe, sans aucun ornement extérieur, même en bois pour ceux qui en seront susceptibles, l'objet principal de la Société présentement établie étant de satisfaire le public par la perfection des ouvrages qu'elle lui présentera, et non par la beauté des bâtiments où ils seront faits. Et enfin ce qui restera sera destiné aux approvisionnements à faire pour les trois premières années des matières nécessaires à la manufacture à établir et au paiement des ouvriers qui y seront employés [...]

*Article 9: Devis à arrêter pour les bâtiments [...]*

*Article 10: Convention relative aux dividendes [...]*

*Article 11: Obligations de la Société vis-à-vis de M[essieurs] Loysel et Beaufort*

Messieurs Loysel et Beaufort auront la Direction des ouvrages de la Manufacture chacun dans le genre qui lui est propre, eux seuls pourront en déterminer [...]

*Article 12: Obligations de M[essieurs] Loysel et Beaufort [...]*

*Article 13: Obligation mutuelle de la Société et de M[essieurs] Loysel et Beaufort [...]*

*Article 14: Convention relative aux procédés à suivre pour la fabrication des glaces et cristaux*

M[essieurs] Loysel et Beaufort se soumettent d'instruire un ou plusieurs membres de la Compagnie des procédés employés par eux à la fabrication des glaces et cristaux qui vont être l'objet de la manufacture et encore de détailler le secret de ces procédés dans un écrit cacheté qui sera déposé dans les archives de la Compagnie, ils laissent à cette dernière le soin de déterminer le nombre des personnes qu'il sera nécessaire d'en instruire

*Article 15: Manière de compter les voix dans les délibérations de la Compagnie [...]*

*Article 16: vente des sols [...]*

*Article 17: Siège de l'administration [à Paris]*

*Article 18: Caisse et livres à tenir pour l'ordre de la Société*

La Caisse sera tenue chez M[onsieur] de Spinola et les autres sociétaires le prient de choisir lui-même la personne à qui il en confiera le soin, de même que de fixer les appointement de ce caissier [...]

*Article 19: Jugement des difficultés qui pourront s'élever dans la Société*

Comme les procès sont la ruine de presque toutes les sociétés de ce genre de celle qui s'établit présentement les sociétaires conviennent dès ce moment, comme condition essentielle de cette Société, de faire décider par arbitre et sans appel toutes les difficultés qui pourront survenir entr'eux, et ils promettent d'exécuter comme jugement définitif celui qui rendront ces arbitres

*Article 20: Choix des arbitres [...]*

*Article 21: Déclarations [...].*